



TABLE DES MATIÈRES

1. INTRODUCTION	3
1.1. Mot d'introduction	3
1.2. Vers une économie circulaire : vision et enjeux	4
1.3. État de la connaissance de l'économie circulaire en Wallonie	7
1.4. Barrières à l'économie circulaire identifiées en Wallonie	8
1.5. Présentation synthétique de la première phase de la Stratégie Circular Wallonia	10
1.5.1. Présentation de la Gouvernance	11
2. LIGNE DU TEMPS	13
3. INDICATEURS	17
4. FICHES ACTIONS	37
4.1. Fiches actions des chaînes de valeur prioritaires	38
4.2. Fiches actions transversales	59
4.3. Éléments d'évaluation	71
4.3.1. Analyse des cinq dispositifs d'accompagnement issus de la première phase de Circular Wallonia (2021-2025)	71
4.3.2. Méthode d'évaluation de l'impact économique, social et environnemental du projet « Reverse Metallurgy »	72
4.4. Retours d'entreprises et de l'écosystème	73
4.4.1. Avancées	73
4.4.2. Difficultés et attentes	73
5. BILAN ET PERSPECTIVES	75
5.1. Bilan global de la 1ère phase de la Stratégie	75
5.2. Recommandations clés pour la phase 2025-2029	77

1. INTRODUCTION

1.1. Mot d'introduction

Ce rapport présente un état des lieux global de **la mise en œuvre de la première phase de la Stratégie wallonne de déploiement de l'économie circulaire, Circular Wallonia**, depuis son approbation par le Gouvernement wallon le 4 février 2021 jusqu'à fin 2025.

Ce rapport est divisé en plusieurs chapitres :

Le premier chapitre d'introduction présente le contenu de ce rapport, l'économie circulaire de manière générale, les conclusions des travaux réalisés sur le baromètre, les freins à l'économie circulaire et le contenu de la Stratégie de la première phase de Circular Wallonia ;

Le deuxième chapitre présente une ligne du temps retraçant brièvement l'historique de l'élaboration de la Stratégie et les temps forts qui ont marqué la mise en œuvre de cette première phase ;

Le troisième chapitre expose l'état d'avancement de la mise en œuvre des actions. Il contient des indicateurs de réalisations et de résultats, sélectionnés afin de quantifier l'évolution des réalisations de la Stratégie ;

Le quatrième chapitre est consacré à la mise en avant de fiches actions transversales et dans chaque chaîne de valeur, qui ont rythmé la première phase de mise en œuvre. Quelques éléments d'évaluation sont présentés ainsi qu'une section présentant une synthèse des retours des entreprises et de l'écosystème sur cette première phase ;

Le cinquième chapitre détaille le bilan de cette première phase de mise en œuvre et les perspectives qui en découlent.



1.2. Vers une économie circulaire : vision et enjeux

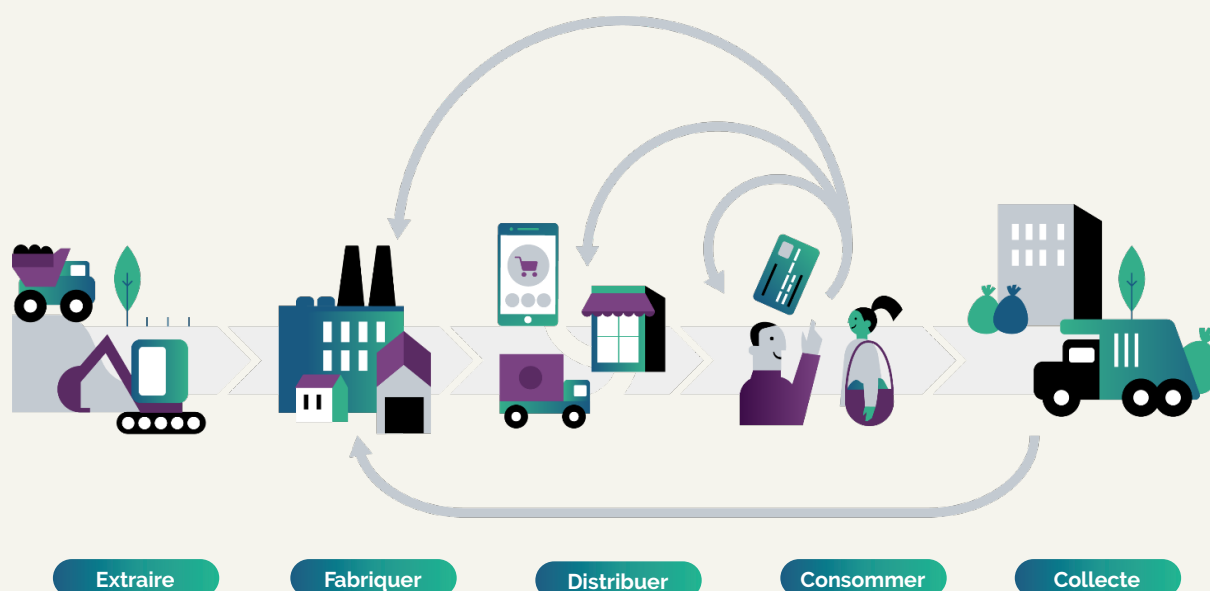
Bien que plusieurs définitions existent de l'économie circulaire, il y a un consensus sur le fait que les éléments suivants constituent le cœur de ce modèle :

- > L'optimisation de l'utilisation des ressources renouvelables et non renouvelables¹
- > Le découplage de la croissance économique et de la consommation de ressources naturelles

Dans ce rapport, la vision de l'économie circulaire se base notamment sur la définition de la Commission européenne, qui définit l'économie circulaire comme « *une économie dans laquelle les produits et les matières conservent leur valeur le plus longtemps possible ; les déchets et l'utilisation des ressources sont réduits au minimum et, lorsqu'un produit arrive en fin de vie, les ressources qui le composent sont maintenues dans le cycle économique afin d'être utilisées encore et encore pour recréer de la valeur.* »²

L'économie circulaire touche à l'ensemble du cycle de vie des produits et des services, de l'extraction à la gestion des déchets. Elle vise à maintenir la valeur et l'utilité des produits et des ressources le plus longtemps possible, en dépassant la vision de la seule gestion des déchets ou de l'efficacité des ressources dans les modes de production. Le recours aux ressources renouvelables est encouragé tout en veillant à la préservation et à la génération du capital naturel, dont la biodiversité et les écosystèmes.

Certaines pratiques circulaires peuvent aider à prévenir l'apparition de déchets : partager, louer, réutiliser, réparer, remettre à neuf, reconditionner ou encore recycler. **Ces pratiques sont « circulaires », car elles créent un ensemble de boucles qui réinsèrent la matière, les ressources et les produits dans l'économie et ce, à chaque étape du cycle de vie des biens :** extraction des matières premières, conception, fabrication, distribution, consommation, utilisation des biens et gestion des déchets.



1 Une ressource naturelle est qualifiée de non renouvelable ou épuisable lorsque sa vitesse de destruction dépasse, largement ou non, sa vitesse de création. Par exemple : Métaux, minéraux, eaux souterraines, pétrole, charbon, gaz...

2 [Commission européenne \(2015\). Paquet « économie circulaire »](#)

L'économie circulaire est un sujet majeur de l'agenda européen. Elle figure parmi les thèmes prioritaires du Pacte vert européen³ (qui en a fait un de ses axes de base : « Mobiliser l'industrie pour une économie propre et circulaire »), et elle a fait l'objet d'un plan d'action⁴ de la Commission européenne en 2020. Ce plan a servi de socle à plusieurs initiatives majeures, telles que le règlement sur l'écoconception des produits durables (ESPR), la directive sur le droit à la réparation, la réglementation sur les batteries, ou encore la révision des règles relatives aux emballages et aux déchets d'emballages, qui visent toutes à renforcer la durabilité, la réparabilité et la recyclabilité des produits mis sur le marché européen. Parallèlement, l'Union européenne soutient la transition vers une économie circulaire à travers des instruments financiers et d'innovation, tels que les programmes Horizon Europe, LIFE ou les initiatives de l'Institut européen d'innovation et de technologie (EIT), qui encouragent le développement de modèles économiques circulaires, de technologies de recyclage avancées et de chaînes de valeur plus résilientes. À l'horizon 2026, l'Union européenne prévoit d'adopter une Loi sur l'économie circulaire (« Circular Economy Act ») visant à établir un marché unique des matières premières secondaires, à accroître l'offre de matériaux recyclés de qualité, et à stimuler la demande pour ces matériaux dans l'Union. Celle-ci s'inscrit également dans une logique de renforcement de l'autonomie stratégique européenne, en réduisant la dépendance aux matières premières vierges importées et en sécurisant les approvisionnements critiques.

En effet, l'économie circulaire se situe au carrefour d'enjeux économiques, géostratégiques, environnementaux et sociaux :

L'économie circulaire génère des retombées économiques

- **En augmentant la compétitivité des entreprises.** En effet, en optimisant l'utilisation de leurs ressources, les entreprises peuvent réduire leurs coûts de production. L'économie circulaire est également une source d'innovation car elle permet aux entreprises de se diversifier et d'avoir accès à de nouveaux marchés, non seulement via le développement de nouveaux produits, procédés ou services à forte valeur ajoutée, tels que l'éco-conception, de nouveaux modèles entrepreneuriaux (l'économie de la fonctionnalité ou encore la symbiose industrielle), mais également via le développement de technologies innovantes et de nouvelles filières de production locales.
- **En renforçant l'attractivité de la Wallonie.** L'économie circulaire est génératrice d'innovations territoriales, tant par la transformation des modes d'organisation territoriale, que par la promotion de nouvelles filières et d'activités non délocalisables. Par exemple, le décroïsonnement des industries et la mise en place de symbioses industrielles renforcent l'attractivité du territoire et attirent de nouveaux acteurs industriels en recherche de territoires innovants et de filières d'approvisionnements à faibles coûts.

L'économie circulaire génère des avantages géostratégiques

- **En réduisant la dépendance à l'égard des matières premières et en augmentant notre résilience économique, industrielle et territoriale.** En effet, la transition vers une économie circulaire permet une diminution de la demande en matières premières.

L'économie de la Wallonie dépend de matières premières provenant du reste du monde, à l'instar des autres pays de l'Union européenne. En 2021, l'Union a importé 1,6 milliard de tonnes de matières provenant du reste du monde. Les minerais métalliques et les matières énergétiques fossiles représentaient 58 % de ces importations.⁵ En outre, l'approvisionnement de l'Union en matières premières critiques, indispensables dans de nombreux domaines comme le numérique,

³ [Commission européenne, The European Green Deal \(2019\)](#)

⁴ [Commission européenne, Plan d'actions sur l'économie circulaire \(2020\)](#)

⁵ [Commission européenne, communication sur le cadre de suivi révisé pour l'économie circulaire \(2023\)](#)

a en règle générale des incidences négatives sur les pays exportateurs (impact environnemental de l'extraction, mauvaises conditions des travailleurs, etc.). La Commission européenne a d'ailleurs publié, en 2023, le « Critical Raw Materials Act », qui vise à fixer des objectifs d'autosuffisance tout au long de la chaîne de valeur. Le recyclage, l'extraction locale et la promotion de la réutilisation figurent parmi les mesures proposées pour garantir la réussite de la transition verte et numérique.

Cette réduction de la dépendance à l'égard des importations de matières premières permet également de diminuer les risques liés à la fluctuation des prix des matières premières ou aux pénuries de ressources.

- **En favorisant la résilience.** L'économie circulaire permet également à la Wallonie d'améliorer sa résilience face aux futures crises, en intégrant pleinement le changement de cap imposé notamment par le dérèglement climatique, et en s'assurant notamment une plus grande indépendance en termes de ressources et par rapport à des chaînes logistiques globales. Par exemple, l'agriculture est un secteur dont la dépendance à l'égard de la stabilité des écosystèmes et au climat, entraîne une vulnérabilité accrue face aux perturbations. Le passage à une agriculture régénératrice est un principe clé de l'économie circulaire pour le système alimentaire qui permet d'augmenter la résilience de ce secteur.

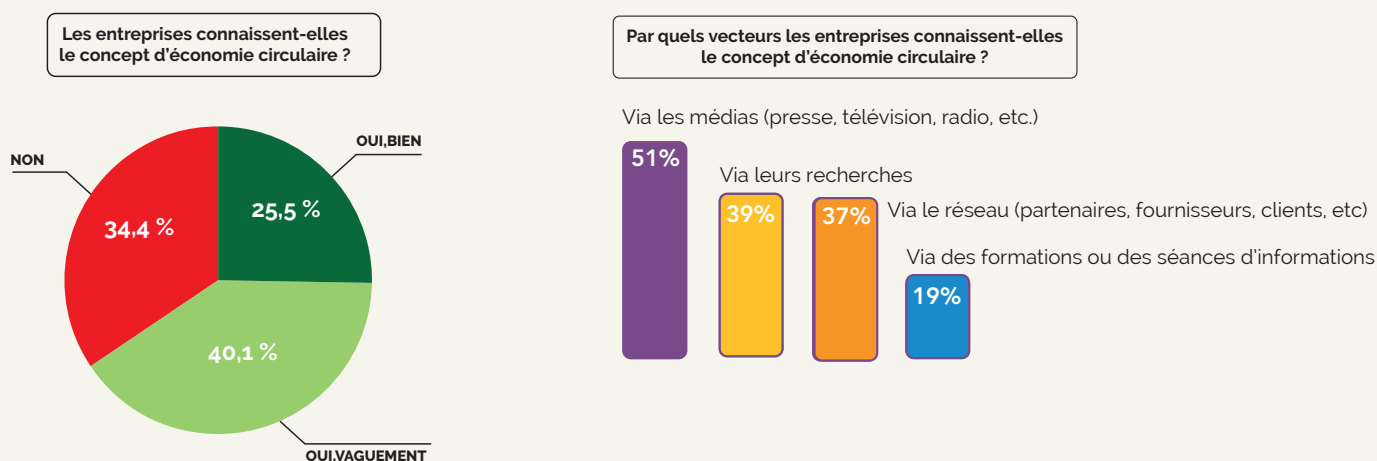


1.3. État de la connaissance de l'économie circulaire en Wallonie

Le Baromètre de l'économie circulaire constitue un outil essentiel pour mesurer l'évolution des connaissances, des pratiques et des défis rencontrés par les entreprises wallonnes en matière d'économie circulaire. Après une [première édition](#) réalisée en 2022, [l'édition 2024](#) permet de révéler l'état des connaissances et des pratiques des entreprises wallonnes et d'identifier les leviers à activer pour accélérer la transition.

Cette enquête, menée entre juin et août 2024, repose sur une méthodologie garantissant au mieux la représentativité des résultats⁶ : 2 083 entreprises ont été interrogées, soit 2,22 % du tissu économique wallon, via un échantillonnage stratifié par taille d'entreprise et une collecte combinant interviews téléphoniques (CATI, 80 % des répondants) et questionnaires en ligne (CAWI, 20 % des répondants).

Toutefois le Baromètre ne se limite pas à un état des lieux : il constitue un instrument d'aide à la décision, permettant d'orienter les politiques publiques, d'adapter les dispositifs et de renforcer la cohérence des actions en faveur d'une économie circulaire plus impactante.



Niveau de connaissance et sensibilisation

Près de 65,6 % des entreprises connaissent le concept d'économie circulaire, mais seules 25,5 % en ont une compréhension approfondie. Les médias (51 %) et les réseaux professionnels (37 %) sont les principales sources d'information. Par ailleurs, la connaissance est plus forte dans les grandes entreprises (78 %) que dans les micro-entreprises (64 %), ce qui révèle un besoin de sensibilisation accrue et d'accès à des ressources pédagogiques.

Pratiques mises en œuvre

Les actions les plus courantes dans les entreprises sont le tri et le recyclage des déchets (90 %), la réduction des consommations d'énergie, d'eau et de matières (77 %) et les achats responsables (47 %). Cependant, seules 27 % des entreprises ont intégré l'économie circulaire dans leur stratégie globale, ce qui montre un potentiel encore sous-exploité.

⁶ La méthode utilisée comporte des biais inévitables. Les résultats présentés ici se basent sur les entreprises ayant répondu à cette enquête.

Freins identifiés et perception des opportunités

Les principaux obstacles à la mise en place d'actions en faveur de l'économie circulaire sont le manque de temps (29 %), la difficulté à identifier des actions pertinentes (21 %) et le manque d'information (14 %). Malgré cela, 64 % des entreprises considèrent l'économie circulaire comme une opportunité, notamment pour réduire leur dépendance aux ressources et améliorer leur image.

Leviers pour accélérer la transition

Le Baromètre met en évidence des besoins prioritaires : soutien financier à l'innovation et aux collaborations (63 %), accès à l'information et à l'expertise (41 %), ainsi que des mesures fiscales, conseils réglementaires et formations pour développer les compétences.

Perspectives et recommandations

Les résultats du Baromètre 2024 montrent que, malgré une progression dans la connaissance et l'intégration de pratiques circulaires par les entreprises wallonnes, des efforts restent nécessaires pour lever les freins identifiés. Les actions mises en œuvre se concentrent principalement sur le bas de l'échelle de Lansink, comme le tri et le recyclage des déchets, la réduction des consommations d'énergie, d'eau et de matières, ainsi que les achats de produits recyclés. Cette tendance s'explique par des obstacles persistants : manque de temps, difficulté à identifier des actions pertinentes et manque d'information sur leur mise en œuvre.



Pour accélérer la transition, il apparaît nécessaire de renforcer la **montée en compétence** des entreprises, en particulier des PME et micro-entreprises, par un accès facilité à une information claire, opérationnelle et sectoriellement adaptée. Par ailleurs, un **accompagnement renforcé** est indispensable pour aider les entreprises à identifier et mettre en œuvre des actions à plus forte valeur ajoutée, notamment en matière de prévention des déchets, de réemploi, d'éco-conception et de nouveaux modèles économiques.

Enfin, le **soutien financier à l'innovation et aux collaborations**, combiné à un meilleur **accompagnement réglementaire et à des actions de formation ciblées**, constitue un levier essentiel pour lever les freins identifiés et permettre aux entreprises wallonnes de faire de l'économie circulaire un véritable levier de compétitivité et de résilience.

1.4. Barrières à l'économie circulaire identifiées en Wallonie

Dans le cadre de la Stratégie, une étude visant à identifier les obstacles rencontrés par les entreprises dans le développement de pratiques d'économie circulaire a été réalisée. Cette analyse, conduite entre janvier et septembre 2024, s'appuie sur deux approches complémentaires : la consultation directe des

acteurs économiques (sondage auprès de 72 entreprises, interviews, échanges avec les fédérations) et une revue de la littérature.

Les obstacles identifiés se répartissent en sept catégories :

- **Réglementaires et administratifs** : complexité des permis, statut flou des déchets, absence de cadre pour le réemploi
- **Économiques et financiers** : faible rentabilité des projets circulaires, coût élevé des matériaux recyclés, manque d'investisseurs
- **Fiscaux** : absence d'incitations (TVA réduite), coût faible de l'incinération
- **Techniques et normatifs** : limitations technologiques, manque de standardisation des labels et certifications
- **Logistiques** : pénurie d'espaces pour le stockage et le démontage
- **Formation** : déficit de compétences et de sensibilisation
- **Culturels** : résistance au changement, confusion entre économie circulaire et recyclage

Les **obstacles économiques et financiers représentent la part la plus importante des freins cités** (40 %), suivis par les obstacles réglementaires (25 %) et techniques (15 %). Les freins majeurs identifiés concernent le manque d'incitations fiscales, la complexité législative et la faible attractivité économique des projets circulaires. À cela s'ajoute une résistance culturelle au changement et un déficit de sensibilisation des acteurs publics et privés.

Exemples concrets d'obstacles récurrents

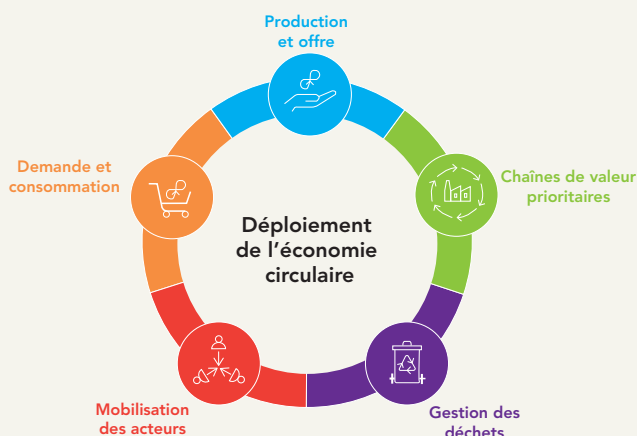
- Charges administratives importantes : les PME doivent répondre à des exigences multiples (CSRD, reporting environnemental), ce qui mobilise des ressources au détriment de l'innovation
- Statut des déchets : une entreprise souhaitant valoriser des sous-produits doit obtenir plusieurs permis et se conformer à des obligations lourdes (transporteur agréé, rapportage), ce qui décourage l'utilisation de matières secondaires
- Coût des matériaux recyclés : l'aluminium recyclé coûte jusqu'à 2,5 fois plus cher que l'aluminium neuf importé, rendant les produits circulaires moins compétitifs
- Absence de clauses circulaires dans les marchés publics : les cahiers des charges ne prévoient pas systématiquement l'intégration de matériaux réemployés, limitant la demande
- Manque de sensibilisation des consommateurs : les articles neufs à bas prix restent plus attractifs que les produits circulaires, freinant la demande

Afin de répondre aux freins identifiés, plusieurs initiatives concrètes ont été déployées. Tout d'abord, un projet nommé le « [Cadre in vivo](#) » a été lancé pour offrir aux entreprises un accompagnement technique et juridique pour lever les freins réglementaires, administratifs ou technico-juridiques qui bloquent leurs projets circulaires. Ce dispositif favorise le dialogue direct avec les administrations et propose des solutions concrètes et généralisables. Par ailleurs, des appels à projets comme « [Go Circular](#) » ont été lancés pour soutenir financièrement les entreprises dans la mise en œuvre de modèles circulaires. Une plateforme réemploi (« [plateforme Ad Vitam Material](#) ») collaborative a également été développée pour faciliter la mutualisation des ressources et la mise en relation des acteurs pour accélérer le réemploi dans la construction.

1.5. Présentation synthétique de la première phase de la Stratégie Circular Wallonia

La Stratégie de déploiement de l'économie circulaire, Circular Wallonia, adoptée par le Gouvernement wallon en février 2021, a pour objectif de promouvoir et de renforcer le déploiement de l'économie circulaire sur le territoire wallon.

Ces 5 axes d'action abordent les piliers de l'économie circulaire :



1. Production et offre de biens et services :

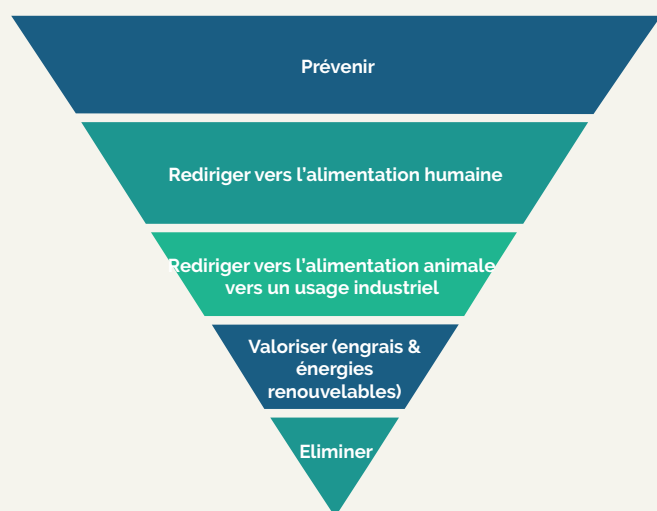
ce domaine porte notamment sur la production et l'offre de services au travers d'un **approvisionnement durable en ressources** (incluant l'économie biobasée) qu'elles soient renouvelables ou non, à **l'éco-conception**, au développement de la **ymbiose industrielle** et au renforcement de **l'économie de la fonctionnalité** ;

2. Consommation et demande de biens et services :

ce domaine porte notamment sur la **consommation responsable**, la **consommation collaborative**, **l'allongement de la durée d'usage** (notamment le recours au réemploi et à la réparation) et les changements de comportements ;

3. Mobilisation des acteurs : ce domaine est relatif au rôle des acteurs dans la transition vers une économie circulaire. La mise en œuvre de cette transition nécessite l'implication de différents acteurs tels que le secteur public, les entreprises, le secteur associatif, les citoyens, les pôles, les clusters, les villes et les communes. Tous les acteurs ont un rôle à jouer et il est essentiel de les inclure dans le déploiement des boucles de valeur et d'encourager les partenariats dans les projets en économie circulaire ;

4. Gestion des déchets-ressources : ce domaine porte sur les différentes stratégies de prévention et de gestion des déchets et matières en se basant sur l'échelle de Lansink et l'échelle de Moerman (pour les déchets alimentaires). Même si la production et la consommation responsables, ainsi que la gestion efficace des sous-produits, sont de nature à limiter la production des déchets (prévention, réduction à la source), la gestion des déchets générés doit favoriser la **valorisation de la matière (recyclage, compostage)** et lorsque c'est pertinent, la valorisation énergétique ;



Échelle de Moerman

5. Mise en place de chaînes de valeur prioritaires :

ce domaine porte sur six chaînes de valeur identifiées comme prioritaires pour la Wallonie : la construction et les bâtiments, l'industrie alimentaire et les systèmes alimentaires, les matières plastiques, la métallurgie et les batteries, l'eau et les textiles.

Derrière ces 5 axes, se trouvent 61 mesures permettant une concrétisation de ces ambitions.⁷

Ces mesures et actions font appel à 9 leviers d'action pour déployer l'économie circulaire en Wallonie :

1. Les normes et les réglementations ;
2. Le financement ;
3. Les marchés publics ;
4. La démonstration, l'innovation et le numérique ;
5. L'accompagnement ;
6. Les réseaux et les démarches volontaires ;
7. L'éducation et la formation ;
8. L'information et la sensibilisation ;
9. La collaboration et la représentation aux niveaux belge, européen et international.

1.5.1. Présentation de la Gouvernance

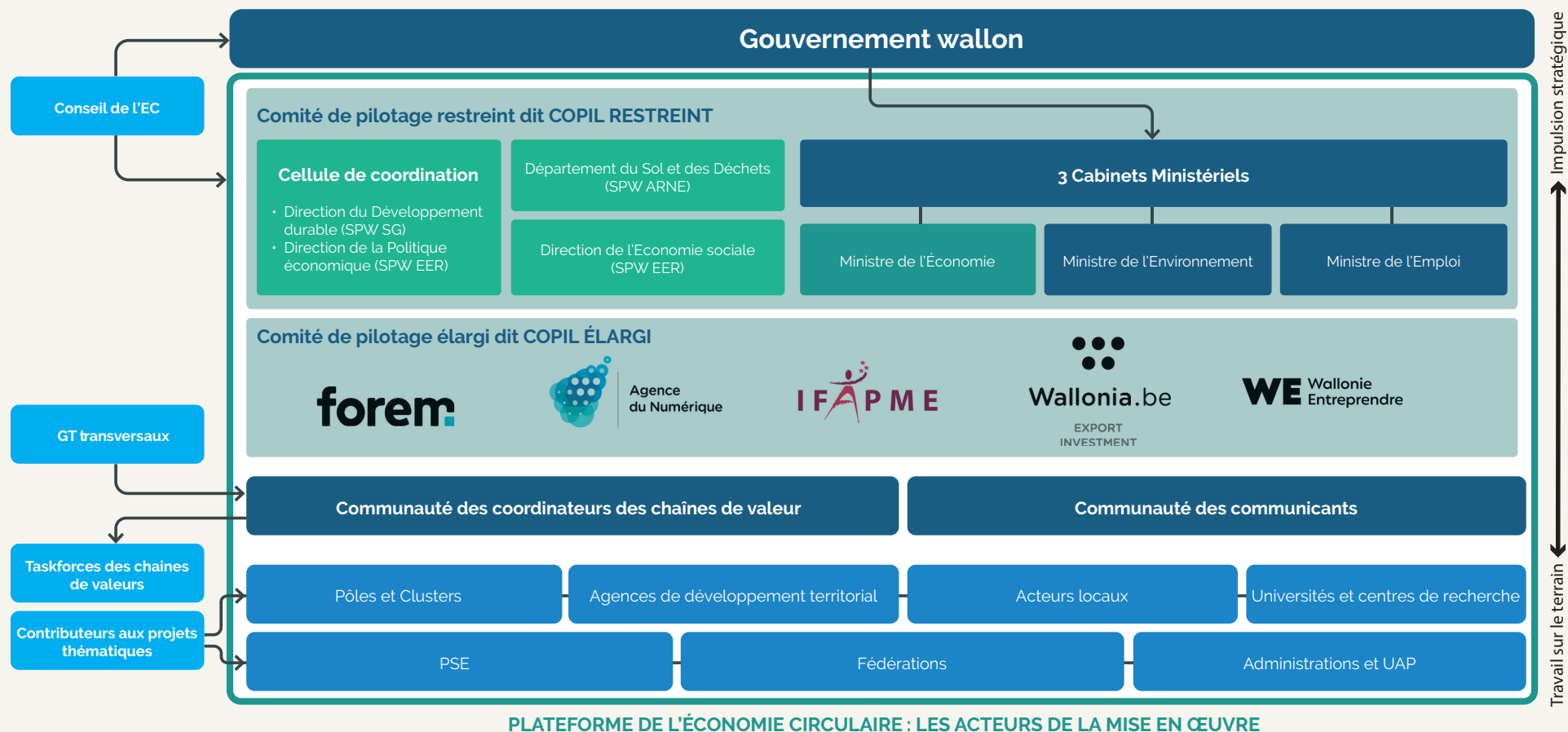
Afin d'assurer une mise en œuvre efficace de la Stratégie, une série d'instances de gouvernance ont été mises en place. Elles sont composées d'un Comité de pilotage, d'un Conseil de l'Économie circulaire et d'une Plateforme d'Économie circulaire.⁸ Le schéma à la page suivante illustre les interactions entre ces organes.

Lors de la première phase de la Stratégie, la Cellule de coordination était composée de la Direction du Développement durable (SPW Secrétariat Général) et de la Direction de la Politique économique (Département de la compétitivité et de l'Innovation du SPW Economie, Emploi et Recherche). Cette Cellule était en charge du pilotage opérationnel, de la coordination des actions, de la gestion budgétaire et administrative ainsi que du secrétariat de ces 3 instances⁹

⁷ Pour plus de détails sur les ambitions et les objectifs de la Stratégie, [nous renvoyons le lecteur vers le document présentant celle-ci](#).

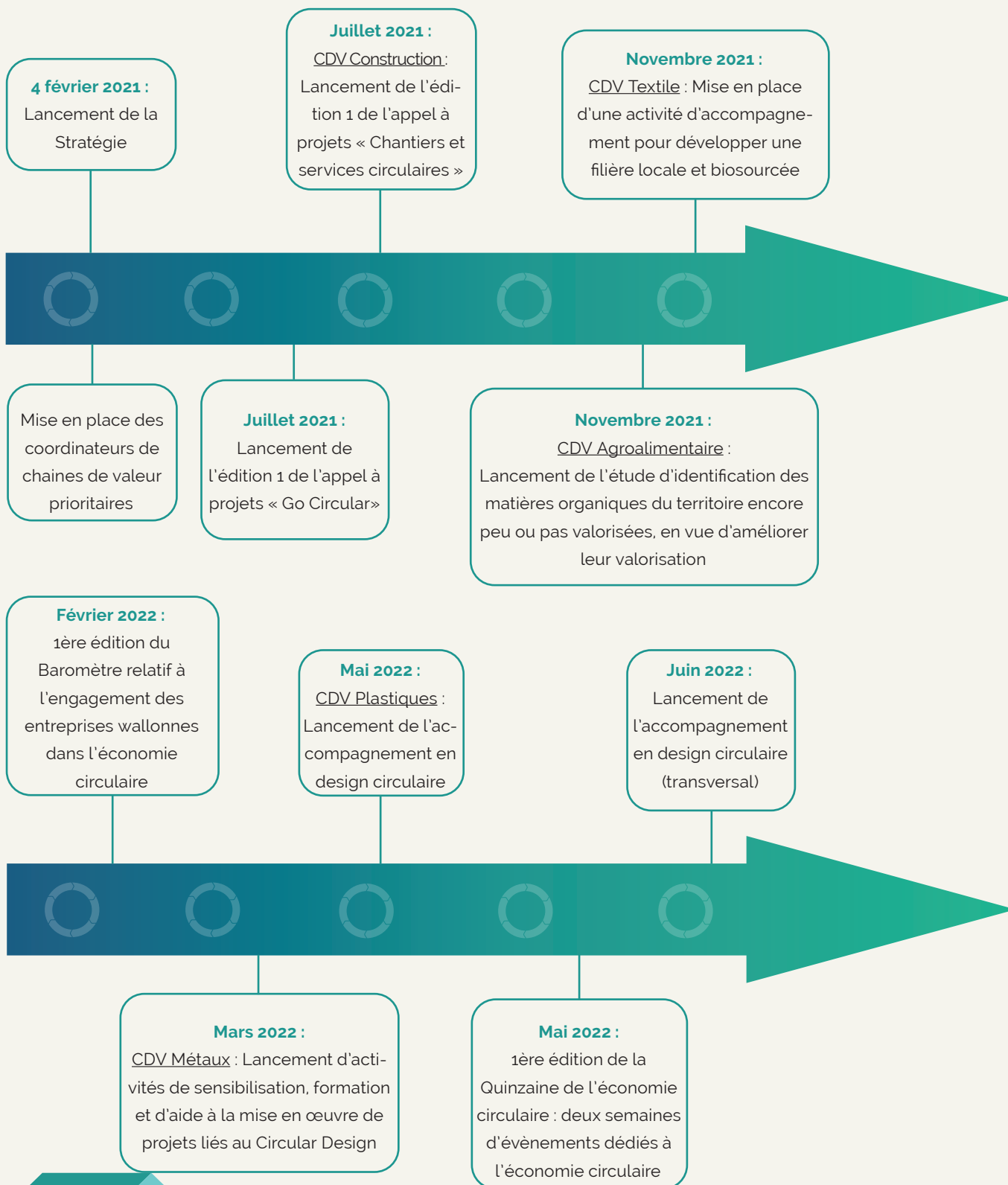
⁸ Certaines de ces instances ont déjà été mises en place lors de l'élaboration de la Stratégie Circular Wallonia.

⁹ Pour plus de détails sur les différentes instances de la Gouvernance, nous renvoyons le lecteur vers le [rapport de mise en œuvre période 2021-2023](#).

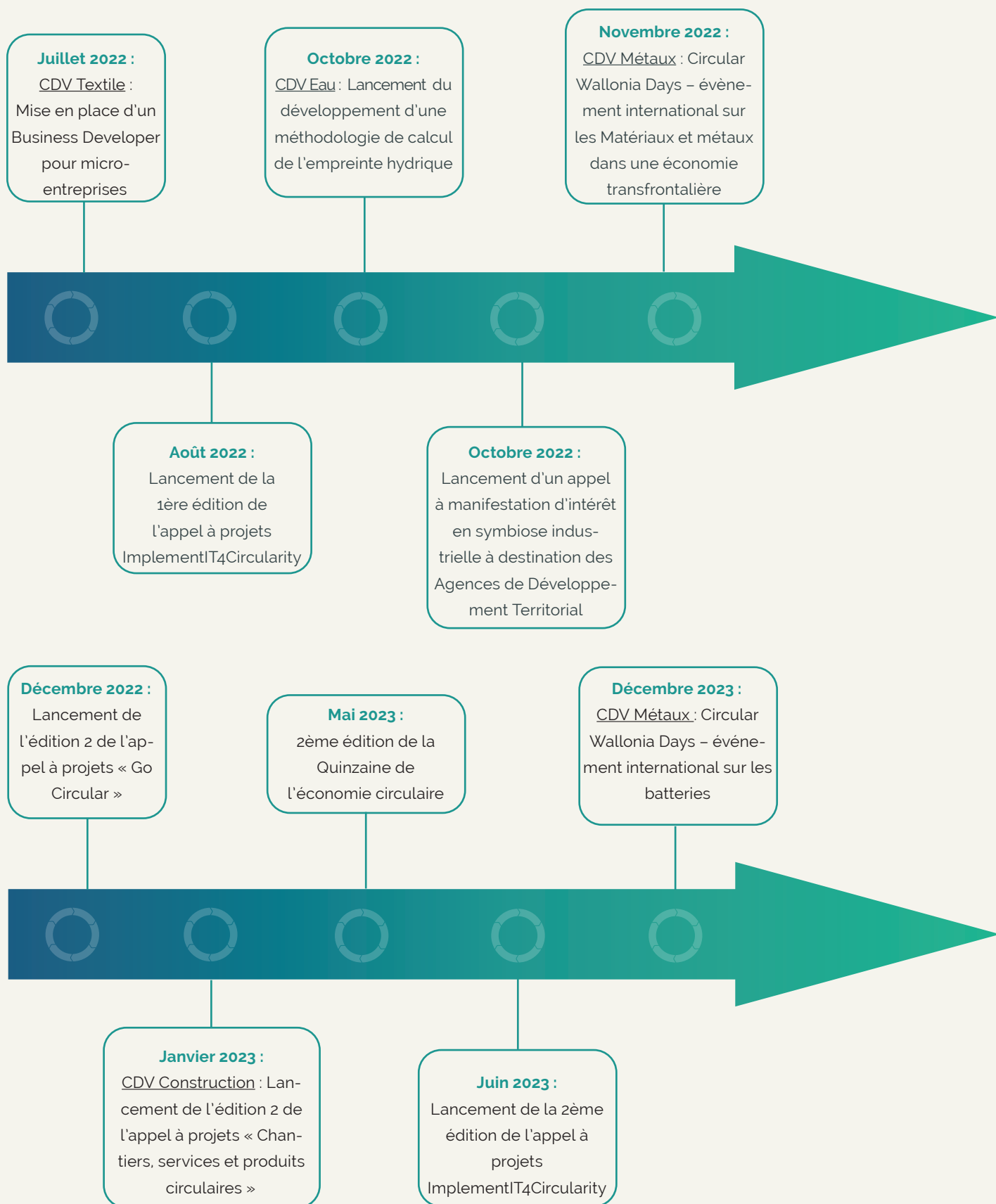


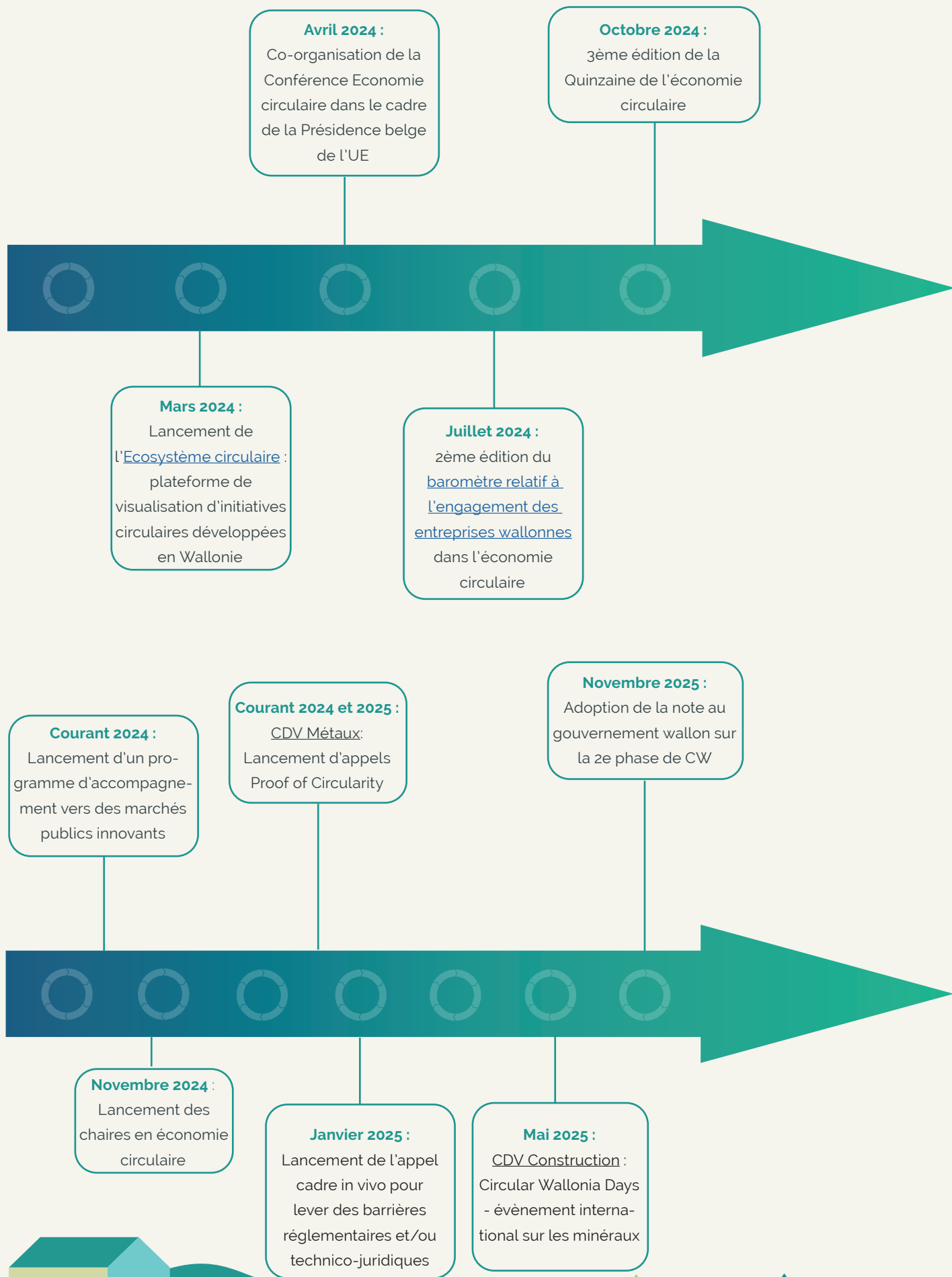
2. Ligne du temps

Les projets réalisés dans le cadre des chaînes de valeur sont soulignés.



*CDV : Chaîne de valeur

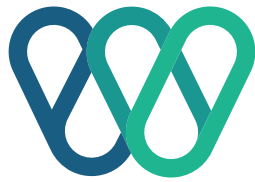




CHIFFRES CLÉS

DE LA MISE EN ŒUVRE

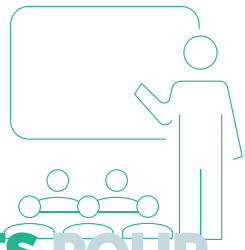
DE LA STRATÉGIE



**CIRCULAR
WALLONIA**

66

**OUTILS
PRODUITS POUR
ACCROÎTRE LES
CONNAISSANCES
EN ÉCONOMIE
CIRCULAIRE**



38 **DISPOSITIFS
ADAPTÉS/LANCÉS**

POUR FAVORISER LA TRANSITION
DE LA WALLONIE VERS UNE
ÉCONOMIE CIRCULAIRE

45

MARCHÉS PUBLICS INTÉGRANT
DES CLAUSES CIRCULAIRES OU
POTENTIELLEMENT CIRCULAIRES
LANCÉS PAR LE SERVICE PUBLIC
DE WALLONIE

35 **OUTILS
DÉVELOPPÉS**

POUR SOUTENIR **L'ÉCONOMIE
CIRCULAIRE** DANS LES CHAÎNES
DE VALEUR PRIORITAIRES



418

ENTREPRISES FINANCÉES PAR
LA RÉGION WALLONNE POUR
SOUTENIR LEUR TRANSITION
CIRCULAIRE

66

ORGANISATIONS
IMPLIQUÉES DANS
LE PORTAGE DE
CIRCULAR WALLONIA



197.000

PERSONNES
SENSIBILISÉES
ET INFORMÉES
AU CONCEPT
D'ÉCONOMIE
CIRCULAIRE

7.863

PERSONNES FORMÉES
ET ÉDUQUÉES AU
CONCEPT D'ÉCONOMIE
CIRCULAIRE

1.749

ORGANISATIONS
ACCOMPAGNÉES PAR LA
RÉGION WALLONNE DANS
LEUR TRANSITION CIRCULAIRE

163.475.802€

**BUDGET CONSACRÉ
À LA MISE EN ŒUVRE DE CIRCULAR WALLONIA**

3. Indicateurs

Dans le cadre du suivi de la Stratégie Circular Wallonia et de l'évaluation de sa mise en œuvre, une série d'indicateurs ont été mis en place, de manière à agréger l'appréciation de certaines réalisations.

Ces indicateurs permettent de fournir une image des actions réalisées dans le cadre de la Stratégie.

Les principaux résultats sont présentés sur la page suivante. Le détail de la construction des indicateurs est expliqué dans ce chapitre.

3.1.Méthodologie

Cette section présente une vision consolidée de ce qui a été réalisé dans le cadre de la Stratégie entre le 4 février 2021 et le 31 décembre 2025. Pour ce faire, 10 indicateurs de réalisation et de résultat ont été définis.

Au vu du grand nombre d'actions, mesures et ambitions, les indicateurs ont été définis en fonction des principaux leviers d'actions clés de la Stratégie. Ils ont par ailleurs fait l'objet d'une consultation avec les différentes parties prenantes.

Les données portent sur les actions ayant directement un lien avec Circular Wallonia et s'arrêtent au 31 décembre 2025. Les données portent sur les actions et les budgets ayant directement un lien avec Circular Wallonia et s'arrêtent au 31 décembre 2025¹⁰. Néanmoins, les données en lien avec le PWD-R et l'axe 4 sont comprises dans l'analyse jusqu'au 31 décembre 2023. Nous renvoyons le lecteur vers l'évaluation du PWD-R pour plus d'informations.

Dans certains cas, aucune donnée n'a pu être récoltée, c'est le cas de certaines actions générales pour lesquelles la contribution de l'action à l'économie circulaire n'a pu être mesurée. Dans ces cas, une mention est ajoutée aux indicateurs pour le préciser.

Ce rapport ne cherche pas à mesurer l'impact de chacune de ces actions.

10 Certaines actions se déroulent jusqu'en 2026.

3.2. Présentation des indicateurs

Les indicateurs agrégés sont les suivants :

Indicateurs agrégés (IA)	
IA-1	Nombre de dispositifs adaptés/lancés pour favoriser la transition de la Wallonie vers l'économie circulaire
IA-2	Nombre d'outils produits pour accroître les connaissances
IA-3	Nombre d'outils développés pour soutenir l'économie circulaire dans les chaînes de valeur prioritaires
IA-4	Nombre d'entreprises financées par la Région wallonne pour soutenir leur transition circulaire
IA-5	Nombre d'organisations accompagnées par la Région wallonne dans leur transition circulaire
IA-6	Budget total octroyé par la Région wallonne pour entamer la transition circulaire
IA-7	Nombre de marchés publics lancés intégrant des clauses d'économie circulaire
IA-8	Nombre de personnes formées et éduquées au concept d'économie circulaire
IA-9	Nombre de personnes sensibilisées et informées au concept d'économie circulaire
IA-10	Nombre d'organisations impliquées dans le portage de Circular Wallonia

3.2.2. Résultats des indicateurs¹¹

Indicateur agrégé 1 :

38 dispositifs adaptés/lancés pour favoriser la transition de la Wallonie vers l'économie circulaire

Cet indicateur se compose de 4 sous-indicateurs :

1. Nombre de dispositifs publics d'accompagnement adaptés à l'économie circulaire.
2. Nombre de dispositifs publics de financement adaptés à l'économie circulaire.
3. Nombre de dispositifs d'économie circulaire qui ont été développés en matière de marchés publics circulaires (clauses, module de formation, etc.).
4. Nombre d'appels à projets lancés en lien avec l'économie circulaire¹².

1) 1 dispositif public d'accompagnement adapté à l'économie circulaire

¹¹ Dans tous les indicateurs, les informations relatives au PWD-R et à l'axe 4 s'arrêtent au 31 décembre 2023.

¹² Les appels à projets « pôles » et ceux de Wallonie Entreprendre ne sont pas inclus dans l'indicateur « Budget consacré à la mise en œuvre de Circular Wallonia » ni dans celui du « nombre d'entreprises financées ».

- › Les chèques économie circulaire de Wallonie Entreprendre incluent depuis 2022 des analyses de cycle de vie.

2) 2 dispositifs publics de financement adaptés à l'économie circulaire

- › Le dispositif de financement [Easy'Green](#) de Wallonie Entreprendre, visant à soutenir la transition bas carbone des PME, a été renforcé en 2021 afin d'inclure davantage d'économie circulaire.
- › Le dispositif des aides « environnement et utilisation durable de l'énergie » a été réformé en « [aide spécifique GREEN](#) ». Entré en vigueur au 1er janvier 2025, différentes catégories d'investissements en lien avec l'économie circulaire ont été intégrées dans ce cadre.

3) 2 dispositifs développés en matière de marchés publics circulaires

- › Le Green Deal Achats Circulaires a été lancé en novembre 2019 pour une durée de 3 ans. De nombreux ateliers et rencontres ont eu lieu pendant la période considérée dans ce rapport, qui ont permis d'accompagner les signataires. Une réflexion sera menée concernant l'avenir de ce projet.
- › Le réseau des facilitateurs en rénovation/construction durable en ce compris circulaire

4) 33 appels à projets lancés en lien avec l'économie circulaire

- › 2 éditions de l'appel à projets « Go Circular » portés par la Direction du Développement durable (SPW)
- › 3 éditions de l'appel à projets « Chantiers, Services et Produits Circulaires » portés par la Direction du Développement durable (SPW)
- › 2 éditions de l'appel à projets « Bourses coopératives » portés par la Direction de l'économie sociale (SPW)
- › 1 édition de l'appel à projets « Déchets-ressources » porté par le Département du Sol et des Déchets (SPW)
- › 1 édition de l'appel à projets « Zéro déchet » (2022) porté par le Département du Sol et des Déchets (SPW)
- › 3 éditions de l'appel à projets « Réutilisation » (2021, 2022, 2023) portés par le Département du Sol et des Déchets (SPW)
- › 2 éditions de l'appel à projets « Emball'Agir » (2021, 2022) portés par le Département du Sol et des Déchets (SPW)
- › 5 éditions de l'appel à projets « Tri des déchets d'emballages en dehors du domicile (Tri Out of Home) » (2021, secteur public 2022, secteur privé et CPAS 2022, secteur public 2023, secteur privé et CPAS 2023) portés par le Département du Sol et des Déchets (SPW)
- › 1 édition de l'appel à projets « Collectes sélectives innovantes » portés par le Département du Sol et des Déchets (SPW)
- › 2 éditions de l'appel à projets « ImplementIT4Circularity » portés par l'Agence du Numérique

- > 1 édition de l'appel à projets Plan National de Relance et Résilience (PNRR) Economie circulaire et Industrie bas carbone lancé par les Pôles de compétitivité Greenwin et MecaTech
- > 1 édition de l'appel à projets « WIN2WAL » 2023 visant les matériaux circulaires
- > 1 édition de l'appel à projets Industrie du Futur (focus sur l'économie circulaire) piloté par l'AdN, et coordonné par Sirris et le pôle Mecatech
- > 1 édition de l'appel à projets « Les matériaux et systèmes de construction permettant d'accélérer la transition énergétique et de tendre vers une économie circulaire et neutre en carbone » porté par Wallonie Entreprendre
- > 1 édition de l'appel à projets sur les batteries porté par Wallonie Entreprendre
- > 3 éditions d'appels à projets Proof Of Concept (PoC) portés par MecaTech
- > La thématique circulaire est favorisée au sein de tous les appels à projets R&D des Pôles MecaTech, Greenwin et Wagrallim (appels trimestriels). Plus spécifiquement, Greenwin a lancé un appel à projets « pôle » dédié aux plastiques, un appel à projets « Eau » lancé par Greenwin et Wagrallim, un appel à projets dédié aux thématiques circulaires et en lien avec les objectifs de l'IIS Win4C lancé par MecaTech

Indicateur agrégé 2 :

66

Outils produits pour accroître les connaissances

Cet indicateur se compose de 2 sous-indicateurs :

1. Nombre de référentiels de formation ayant intégré l'économie circulaire
2. Nombre d'études réalisées ou en cours de réalisation dans le cadre de Circular Wallonia

1) 20 référentiels de formation ont intégré l'économie circulaire dans leurs programmes

- > 8 formations du Forem possèdent des notions d'économie circulaire dans leurs programmes :
 - Facilitateur en économie circulaire
 - Manager en valorisation des déchets
 - Eco-conseiller (Institut Eco-Conseil)
 - Déchets ménagers
 - Impact environnemental du secteur de la construction
 - Découverte des métiers de l'environnement
 - Technicien polyvalent en énergies renouvelables
 - Tri déchets pour préposé parcs

- 11 formations de l'IFAPME possèdent des notions d'économie circulaire dans leurs programmes¹³ :
 - Modules sur l'éco-construction et l'utilisation des matériaux biosourcés
 - Maraîcher bio
 - Collaborateur circuit court
 - Aquaculteur
 - Introduction à la construction durable
 - Technicien-coordonateur en rénovation énergétique
 - Menuisier d'intérieur
 - Entrepreneur en construction bois
 - Couvreur
 - Maçon
 - Peintre décorateur
- 1 formation de l'Institut Eco-Conseil possède des notions d'économie circulaire dans son programme :
 - Facilitateur en économie circulaire

2) 46 études réalisées en lien avec Circular Wallonia¹⁴

- **6 études commanditées par la Région wallonne :**
 - 2 éditions du Baromètre de l'économie circulaire
 - 1 étude sur les marchés publics circulaires
 - 1 étude sur le développement d'une méthodologie de mesure des impacts environnementaux sociaux et économiques d'un dispositif de Circular Wallonia, répliquable
 - 1 étude sur l'analyse des freins et obstacles des entreprises au déploiement de l'économie circulaire
 - 1 étude sur l'évaluation qualitative de certains dispositifs d'accompagnement de Circular Wallonia
- **2 études réalisées par le Forem :** une étude sur les métiers de la construction circulaire et durable et une étude sur l'emploi et les métiers de l'économie circulaire
- **1 étude réalisée par l'AdN** sur le potentiel des technologies numériques au service de l'économie circulaire (focus par chaîne de valeur)
- **9 études dans la chaîne de valeur alimentation :**
 - 1 cartographie des coproduits de matières organiques qui, aujourd'hui, sont dispersées sur le territoire et non valorisées ou insuffisamment (4 flux identifiés)

¹³ Les apprenants suivant les formations suivantes : Fromager, distillateur, confiseur chocolatier artisan, cuisinier de collectivité, boucher spécialisé, gestionnaire de petite restauration, glacier artisan, caviste, restaurateur / traiteur-organisateur de banquets et réceptions et les apprenants en Formations adultes (FCE) ayant suivi le nouveau référentiel de gestion (expérimentation 2023-24) ont reçu une formation abordant l'économie circulaire. Néanmoins, seules les formations mettant en œuvre des techniques et/ou technologies spécifiques et/ou un nouveau modèle économique en lien avec l'économie circulaire sont repris dans cet indicateur.

¹⁴ La plupart de ces études ont mené à des outils ou d'autres projets.

- 1 étude qui capitalise sur les résultats de la cartographie, valider techniquement, économiquement et commercialement la pertinence de la mutualisation d'un outil pour la stabilisation et la valorisation de ces 4 sous-produits via des Proof of concept
- 1 étude : « Analyse de stabilisation par séchage des marcs de fruit et des drêches de brasserie et analyse du potentiel de pressage avant séchage. Délipidation des tourteaux de colza ». Cette mission a été attribuée au Celabor.
- 1 étude : « Broyage et fractionnement des coproduits par air classification ». Cette mission a été attribuée au centre Terra, Gembloux Agro-Bio Tech.
- 1 étude : « Analyses techno-fonctionnelles de farines issues de coproduits alimentaires ». Cette mission a été attribuée au Celabor.
- 1 étude : « Analyses techno-fonctionnelles de farines issues de coproduits alimentaires ». Cette mission a été attribuée au Cetral, UCLouvain.
- 1 étude business model : Diagnostic de maturité supply chain des entreprises wallonnes dans la gestion et la valorisation de quatre types de coproduits alimentaires : drêches de brasserie, «tourteaux de colza, sons de blé et marcs de pomme et développement d'un modèle logistique mutualisé». Cette mission a été attribuée au pôle de compétitivité Logistics in Wallonia.
- 1 étude : « Etude des besoins énergétiques pour une installation de valorisation de coproduits alimentaires ». Cette mission a été attribuée à la société Exergia.
- 1 étude : « Etude des besoins énergétiques pour une installation de valorisation de coproduits alimentaires ». Cette mission a été attribuée à la société Zero Waste Consulting.

> 5 études dans la chaîne de valeur métallurgie :

- Mise en œuvre d'une cartographie intelligente des matériaux critiques utilisés par les entreprises de la chaîne de valeur Métallurgie, Batterie et Transport. Cette approche permet de mettre en relief l'importance des filières industrielles, des matières utilisées (alliages, composés ou métaux natifs) et le potentiel de sécurisation de leur approvisionnement en matières premières métalliques.
- Etudes sur la mise en œuvre d'une stratégie de symbiose industrielle intersectorielle :
 - 1 étude sur une analyse des méthodologies à mettre en œuvre pour favoriser la réalisation de symbiose industrielle à l'échelle wallonne
 - 1 étude sur la détection des « zones » les plus favorables à la mise en œuvre de projets de symbioses industrielles
- Cartographie technologique des enjeux de la chaîne de valeur en lien avec la sécurisation des approvisionnements en matériaux critiques/stratégiques
- Analyse des impacts liés aux projets de mise en situation réelle Proof of Circularity

> 5 études dans la chaîne de valeur biobasé :

- 1 étude sur l'analyse du potentiel de développement d'une filière de valorisation de la laine en Wallonie
- 1 étude sur l'état des lieux et prospection du potentiel du développement/renforcement de la filière oléochimie en Wallonie
- 2 études sur la valorisation de coproduits issus de différents secteurs :
 - 1 étude sur l'extraction des molécules d'intérêt présentes dans les coproduits de la transformation industrielle du bois (EXTRAFORWAL) comme les écorces ;
 - 1 étude sur la faisabilité de la covalorisation des fibres et des sommités du chanvre textile pour leurs molécules actives en vue de développer une filière d'extraction (EXTRAHEMPWAL)

- 1 rapport sur les produits de biocontrôle à partir de coproduits végétaux, résultat du projet ExtraWal (à la suite de ExtraHempWal et ExtraForWal)

> 5 études dans la chaîne de valeur textile :

- Préparation et mise en œuvre de différentes études visant à mieux comprendre l'écosystème textile circulaire en Région wallonne, à stimuler la transition vers l'économie circulaire en travaillant avec les entreprises :
 - Analyse de flux de textiles en fin de vie en Région wallonne (5 flux) : textiles techniques, revêtements de sol, retours et invendus, chutes de production et vêtements professionnels - comprend un tableau pour la collecte de données pour les textiles techniques
 - Etude sur le terrain pour la découverte de la technologie NIR pour développer le tri de textiles sur base de la composition - Etude et essais réalisés par TERRE asbl
 - Etude sur l'optimisation du processus de déliassage de textiles en vue de développer des solutions industrielles pour le recyclage - Etude et essais réalisés par TERRE asbl
 - Etude concernant la prolongation de la durée de vie des produits contenant du textile et des produits en cuir au travers d'activités de réparation, de remise en forme, de customisation et de modification. Soutien TPEs - Etude présentée à de nombreuses reprises par la suite pour développer les modèles d'affaire innovants
- Sondage et interviews auprès des designers en fonction pour évaluer leur niveau de connaissances en éco-conception et les besoins/attentes en matière de formation

> 5 études dans la chaîne de valeur plastique :

- 1 étude sur l'analyse du contexte législatif et socio-économique de la gestion des déchets plastiques dans les soins de santé en Wallonie et recommandations pour plus de circularité des plastiques
- 1 étude sur la caractérisation des déchets B1 en plastique dans les hôpitaux wallons
- 1 cartographie synthétique des différents acteurs de la chaîne de valeur plastique à destination des citoyens
- 1 étude sur l'identification des produits du quotidien dont il convient d'établir la caractérisation et de rassembler l'information existante sur leur impact et celui de leurs alternatives dans le but de promouvoir une diminution de l'impact environnemental et social des choix de consommation
- 1 étude regroupant des interviews individuelles pour analyser les besoins en innovation des entreprises du secteur plastique et en particulier les recycleurs et producteurs

> 8 études dans la chaîne de valeur eau¹⁵ :

- 1 étude technico-économique des composants à récupérer et des technologiques adaptés au contexte wallon (cellulose, polymères, ...) dans le cadre d'une filière de valorisation des matières contenues dans les eaux résiduaires
- 1 étude sur la circularité de l'eau dans une Zone d'Activité Économique (ZAE) en zone urbaine ou périurbaine, et orientée PME : accompagnement d'un ou plusieurs projets d'aménage-

15 Certaines études ont mené dans un second temps à des outils utilisables par les entreprises. Ils sont mentionnés en gras et dans l'indicateur 3 « Nombre d'outils développés pour soutenir l'économie circulaire dans les chaînes de valeur prioritaires »

ment d'une ZAE pour promouvoir la circularité de l'eau au travers des usages et des sources alternatives, y compris test de solutions prospectives (**Water Audit Zoning**)

- 1 étude des dispositifs économes dans les bâtiments, y compris tests grandeur nature
- Mise en place d'une méthodologie simplifiée et guide de calcul de l'empreinte hydrique des entreprises et/ou de produits (**Baromètre de l'eau**)
- Mise en place d'une méthodologie pour des audits «Eau et circularité» en industrie (**WaterLoop Diagnostic**)
- Cartographie du potentiel de stockage d'énergie par pompage-turbinage en Région wallonne
- Etat des lieux et études des risques de l'utilisation des eaux résiduaires à des fins agricoles en Wallonie (**Safe2Reuse**)
- 1 étude sur la durabilité des systèmes d'infiltration et efficacité du nettoyage des systèmes d'infiltration enterrés

Indicateur agrégé 3 :

35

Outils développés pour soutenir l'économie circulaire dans les chaînes de valeur prioritaires

- **1 initiative transversale** : Publication d'un guide sur l'économie circulaire dans les marchés publics de services et de fournitures
- **4 initiatives au sein de la chaîne de valeur biobasée**
 - Mise en place d'un annuaire et d'une cartographie des acteurs de l'économie biobasée
 - Création d'une vitrine de la bioéconomie en Wallonie (au travers d'un site internet de référence dédié à la bioéconomie, promotion des filières de l'économie biosourcée en Région wallonne)
 - Création de [13 capsules vidéos](#) illustrant la diversité d'acteurs et de secteurs composant la bioéconomie wallonne
 - Développement d'une activité de business developer (fibres végétales) :
 - Identification des aides de financements contribuant au développement de l'économie biobasée
- **2 initiatives au sein de la chaîne de valeur alimentation**
 - Réalisation d'un benchmark sur des bonnes pratiques internationales dans le domaine agroalimentaire afin de stimuler et inspirer les entreprises agroalimentaires à davantage valoriser leurs coproduits en puisant dans de bonnes pratiques déjà exploitées dans d'autres pays
 - Support agronomique en vue d'améliorer la qualité des cultures « pois » en Région wallonne : Développement des méthodes d'analyse rapide en réponse au besoin des acteurs de la filière, support technique en matière de tri et de stockage au profit des acteurs de la filière
- **4 initiatives au sein de la chaîne de valeur eau**
 - Water Audit Zoning : outil pour évaluer le potentiel de circularité de l'eau entre entreprises d'une même zone ou disponible sur cette zone, favorisant une gestion collective des ressources hydriques
 - Baromètre de l'Eau : outil d'aide aux entreprises pour évaluer leur impact sur la disponibilité de l'eau et identifier les vulnérabilités dans leur approvisionnement en eau. À travers une

plateforme web, les utilisateurs répondent à un questionnaire et accèdent à des outils d'analyse et de cartographie pour visualiser et optimiser leur consommation d'eau

- WaterLoop Diagnostic offre une méthodologie pour aider les PME à intégrer la circularité de l'eau dans leurs pratiques
- Safe2Reuse : Plateforme conçue pour évaluer et atténuer les risques liés à l'utilisation des eaux alternatives pour des usages agricoles, urbains et industriels

> **4 initiatives au sein de la chaîne de valeur textile**

- Publication d'un guide sur l'éco-conception à destination des petites structures, distribué gratuitement lors d'événements et disponible à tout moment en version web
- Publication d'un livret de 20 pages sur l'éco-conception et les éco-labels, à destination des petites structures, distribué gratuitement lors d'événements et disponible à tout moment en version web
- Evaluation de l'impact environnemental : approche ACV simplifiée sur base de scénarios classiques - réalisation de 4 ACV et 2 bilans carbone avec des entreprises wallonnes
- Projet de soutien aux (très) petites et moyennes entreprises, comprenant des séances d'information lors des rencontres

> **7 initiatives au sein de la chaîne de valeur construction**

- Développement d'un dispositif d'accompagnement constitué d'un réseau de facilitateurs en construction/rénovation circulaire
- Création d'un répertoire de matériaux géo et biosourcés et création de capsules vidéos
- Développement d'un réseau d'acteur sur le réemploi des matériaux de construction, Ad Vitam Material
- Développement d'un outil permettant de réaliser un inventaire pré-déconstruction
- Projet Home Sapiens, un projet d'innovation intergénérationnelle et interdisciplinaire
- Développement du rôle de coach villes et communes pour la sensibilisation
- Aide à l'intégration de critères qui favorisent les matériaux biosourcés dans des marchés publics de travaux/rénovation

> **11 initiatives au sein de la chaîne de valeur métallurgie**

Outils méthodologiques :

- Outils pour le montage de projets d'innovation collaborative :
 - un auto-diagnostic des impacts environnementaux intégré dès le dépôt de projet
 - un business plan enrichi d'une matrice ESG
- Déploiement de la méthodologie CIRCO visant à accompagner les entreprises manufacturières dans leur transformation intégrée de la conception de leurs produits et de leur modèle économique pour faire de la circularité un levier de création de valeur et de robustesse des chaînes de valeur.
- Diagnostic d'écoconception, notamment intégré dans le parcours CAPImpact mais exploitable en solo
- Diagnostic Green Manufacturing visant à cerner les leviers et freins que connaissent les entreprises wallonnes pour une transition verte (aussi servant de reporting dans le cadre de GEMSTONE).

Outils d'animation d'écosystème d'innovation :

- Animation d'un programme d'activation de l'innovation auprès des acteurs des chaînes de valeur Métallurgie, Batterie et Transport (Open Lab's d'une part ; d'autre part, workshops en lien étroit avec la S3 et l'IIS Win4C)
- Accompagnement « Parcours Europe Batteries » : un programme d'accompagnement stratégique visant à intégrer les acteurs wallons (entreprises, centres de recherche) et faciliter l'accès aux financements européens (Horizon Europe), le réseautage et la veille technologique
- Circular Wallonia Days : événement récurrent dédié à l'innovation circulaire, visant à fédérer une communauté internationale et à valoriser les compétences et le savoir-faire wallons en circularité
- Rencontres d'investisseurs étrangers actifs sur la chaîne de valeur Métallurgie et Batteries en articulation étroite avec l'action INVEST de l'AWEX

Outils d'accompagnement rapproché :

- Programme CAP Impact : dispositif d'accompagnement des PME manufacturières wallonnes dans leur transition vers l'industrie 5.0 (numérique, écologique et humaine)
- Accompagnement de projets en phase de mise en situation réelle d'innovations en éco-conception/circularité (suivi des projets lauréats de Proof of Circularity et soutien dans les dossiers Gemstone)

> 2 initiatives au sein de la chaîne de valeur plastique

- Mise en place d'un programme d'accompagnement à la conception circulaire ou Circular Design, des polymères et plastiques
- Travail sur les leviers à activer pour accélérer une transformation de l'économie des plastiques à usage unique et répondre à des défis circulaires via une consultation systémique et transversale de tous les acteurs de la chaîne de valeur

Indicateur agrégé 4 :

418

Entreprises financées dans le cadre de Circular Wallonia pour soutenir leur transition circulaire

Cet indicateur se compose de 6 sous-indicateurs :

1. Nombre d'entreprises ayant reçu un financement via Wallonie Entreprendre
2. Nombre d'entreprises ayant reçu un financement via les aides à l'investissement
3. Nombre d'entreprises ayant bénéficié d'un financement en matière RDI
4. Nombre d'entreprises ayant reçu un financement via les appels à projets
5. Nombre d'entreprises ayant reçu un financement via les aides à l'environnement (ENV)
6. Nombre d'entreprises ayant reçu un financement via les subventions réglementées et facultatives

1) 102 entreprises financées via Wallonie Entreprendre

- > 94 entreprises financées dans le cadre du dispositif Easy'Green entre 2021 et fin 2023
- > 8 entreprises ont été financées via les dispositifs Next et New Next

2) 4 entreprises financées via les aides à l'investissement

- › Le montant total de l'aide n'est pas dédié à de l'économie circulaire, c'est n'est qu'un des critères. Il n'est pas possible de savoir exactement quelle part de l'investissement est dédié à l'économie circulaire, ce financement n'est donc pas compté dans le montant total.

3) 19 entreprises financées via un financement en matière de RDI dans le cadre du programme Horizon Europe

4) 290 entreprises financées via les appels à projets

- › 17 et 8 entreprises financées respectivement lors de la 1ère édition des appels à projets « Go Circular » et « Chantiers, Services et Produits Circulaires »
- › 23 et 13 entreprises financées lors de la 2ème édition de ces appels à projets
- › 6 entreprises financées lors de la 3ème édition de l'appel à projets « Chantiers, Services et Produits Circulaires »
- › 18 entreprises financées (15 projets) lors des 2 éditions de l'appel à projets ImplementIT4Circularity porté par l'AdN
- › 18 entreprises financées (9 projets) dans le cadre de l'appel Industrie du futur (focus sur l'économie circulaire) piloté par l'AdN, et coordonné par Sirris et le Pôle MecaTech
- › 12 entreprises financées (11 projets) dans le cadre de Proof of Circularity porté par le Pôle MecaTech
- › 23 entreprises financées (10 projets) dans le cadre du Plan de relance. Le Gouvernement de Wallonie a lancé un appel à projets visant à déployer l'économie circulaire en Wallonie, en collaboration avec les Pôles MecaTech et Greenwin. Ces projets/portefeuilles de projets se concentrent sur la recherche et le développement dans le cadre des deux chaînes de valeur prioritaires métallurgie et construction dans la catégorie « économie circulaire »
- › 152 entreprises financées directement dans le cadre de l'appel à projets « Déchets-ressources » (dans le cadre de 72 projets), lié à l'axe 4 et au Plan wallon des Déchets-Ressources, portés par le Département du Sol et des Déchets (DSD) du SPW¹⁶

248 projets financés via les appels à projets et des projets pilotes¹⁷

- › 9 projets financés dans le cadre de l'appel à projets « Bourses coopératives » porté par la Direction de l'Economie sociale
- › 6 projets financés dans le cadre des projets pilotes en économie sociale de la Direction de l'Economie sociale (2021, 2022, 2024)

¹⁶ 158 entreprises ont bénéficié d'un soutien indirect. Cet appel à projets est compris dans l'indicateur car il cible particulièrement les entreprises.

¹⁷ Ces projets financés ne sont pas repris dans l'indicateur global « Nombre d'entreprises financées dans le cadre de Circular Wallonia pour soutenir leur transition circulaire » car ils ne visaient pas spécifiquement des entreprises.

- > 18 projets financés dans le cadre de l'appel à projets « Zéro déchet » (2022) porté par le Département du Sol et des Déchets dans le cadre de l'axe 4 et du Plan wallon des Déchets-Ressources
 - > 63 projets financés dans le cadre de l'appel à projets « Réutilisation » (2021, 2022, 2023) porté par le Département du Sol et des Déchets dans le cadre de l'axe 4 et du Plan wallon des Déchets-Ressources
 - > 21 projets financés dans le cadre de l'appel à projets « Emball'Agir » (2021, 2022) porté par le Département du Sol et des Déchets dans le cadre de l'axe 4 et du Plan wallon des Déchets-Ressources
 - > 123 projets financés dans le cadre des 5 éditions de l'appel à projets « Tri des déchets d'emballages en dehors du domicile (Tri Out of Home) » (2021, secteur public 2022, secteur privé et CPAS 2022, secteur public 2023, secteur privé et CPAS 2023) porté par le Département du Sol et des Déchets dans le cadre de l'axe 4 et du Plan wallon des Déchets-Ressources
 - > 8 projets financés dans le cadre de l'appel à projets « Collectes sélectives innovantes » porté par le Département du Sol et des Déchets dans le cadre de l'axe 4 et du Plan wallon des Déchets-Ressources
- 5) Il n'est actuellement pas possible d'avoir une vue sur les projets qui ont trait à l'économie circulaire au sein de ces aides spécifiques (aides à l'environnement, ENV)

6) 3 subsides facultatifs accordés

Indicateur agrégé 5 :

1749 Organisations accompagnées par la Région wallonne dans leur transition circulaire

Cet indicateur se compose de 5 sous-indicateurs :

1. Nombre d'acteurs privés et publics accompagnés par Wallonie Entreprendre dans leur transition circulaire
2. Nombre d'entreprises accompagnées au travers d'actions spécifiques
3. Nombre d'entreprises ayant reçu un accompagnement au travers des appels à projets
4. Nombre d'organismes ayant reçu un accompagnement au travers du GDAC dans leurs processus d'achats circulaires
5. Nombre d'organismes accompagnés sur les marchés publics circulaires via le helpdesk ou facilitateurs

1) 850 acteurs privés et publics ont été accompagnés par Wallonie Entreprendre dans leur transition circulaire

- > 51 entreprises ont été accompagnées dans le cadre du PME Green Challenge en 2022, 2023, 2024, 2025
- > 93 chèques entreprises ont été attribués par Wallonie Entreprendre entre 2021 et 2025
- > 706 entreprises ont bénéficié d'un diagnostic en économie circulaire/bas carbone entre 2021 et 2025

2) 620 entreprises accompagnées au travers d'actions spécifiques

- > 7 entreprises ont été accompagnées par Wallonie Design en matière de design circulaire
- > 62 entreprises ont développé un concept dans le but de créer de la valeur via des stratégies circulaires, tout en créant des opportunités de business, grâce à la méthodologie CIRCO, dans le cadre de la chaîne de valeur métallurgie et des activités de mise en oeuvre (Pôle MecaTech)
- > 10 entreprises accompagnées dans le cadre du projet Home Sapiens (Greenwin)
- > 20 entreprises ont bénéficié d'un diagnostic (accompagnement ponctuel) et 5 entreprises ont été accompagnées (accompagnement « court » ou « long ») dans le cadre du projet Circular Design in Plastics (Plastiwin, Denuo, essenscia, Canopea)
- > 14 entreprises accompagnées dans le programme Cap Impact 5.0 (Pôle MecaTech)
- > 18 acteurs de la chaîne de valeurs Métallurgie et Batteries impliqués dans le Parcours Europe Batteries (Pôle MecaTech)
- > 30 entreprises ont été accompagnées dans le cadre d'accompagnements de micro-entreprises textiles, 4 entreprises moyennes ont été accompagnées dans le cadre d'ACV et 2 entreprises dans le cadre d'un bilan carbone (Centexbel)
- > 39 entreprises ont été accompagnées dans le cadre de la chaîne de valeur alimentation (Wagralim)
- > 409 entreprises ont reçu un accompagnement lors d'un atelier de maillage dans le cadre du projet de facilitateurs en symbioses industrielles

3) 42 entreprises accompagnées au travers des appels à projets « Go Circular » et « Chantiers, Services et Produits Circulaires »

4) 166 signataires du Green Deal Achats Circulaires accompagnés collectivement dans leurs processus d'achats circulaires lors des ateliers

5) 65 organisations ont été accompagnées sur les marchés publics circulaires via le réseau des facilitateurs et 6 entités wallonnes ont été accompagnées dans le cadre de l'accompagnement vers des marchés publics circulaires

Indicateur agrégé 6 : Budget consacré à la mise en œuvre de Circular Wallonia

163 475 802 €

consacrés à la mise en œuvre de
Circular Wallonia

Cet indicateur se compose de 7 sous-indicateurs :

1. Budget réservé à l'accompagnement des entreprises wallonnes dans leur transition circulaire
2. Budget réservé au financement des entreprises wallonnes dans leur transition circulaire
3. Montant des fonds européens dédiés à financer des projets RDI en matière d'économie circulaire
4. Budget réservé à la coordination des chaînes de valeur de la Stratégie Circular Wallonia
5. Budget réservé au développement de filières et d'initiatives, notamment au sein des chaînes de valeur
6. Budget réservé à la communication de Circular Wallonia
7. Budget consacré au suivi et à l'évaluation de Circular Wallonia et des progrès de la Wallonie en économie circulaire

1) 7 266 440,71 euros ont été dédiés à l'accompagnement des entreprises wallonnes dans leur transition circulaire

2) 110 444 560,90 euros ont été dédiés au financement des entreprises wallonnes dans leur transition circulaire¹⁸

3) 26 843 563 euros ont été dédiés au financement de projets RDI en matière d'économie circulaire (via le programme Horizon Europe)

4) 1 235 625 euros ont été dédiés à la coordination de toutes les chaînes de valeur jusqu'à fin 2025

5) Les subventions attribuées au développement de filières et d'initiatives, notamment au sein des chaînes de valeur, pour des actions commencées avant le 31 décembre 2025 sont les suivantes, pour une somme totale de 16 672 419 euros :¹⁹

- > Chaîne de valeur alimentation
- > Chaîne de valeur biobasé
- > Chaîne de valeur construction
- > Chaîne de valeur eau
- > Chaîne de valeur métallurgie
- > Chaîne de valeur plastique
- > Chaîne de valeur textile
- > Circular Design - Sensibilisation, accompagnement
- > Digital 4 Circular Wallonia (hors appels à projets)

¹⁸ Dans ce montant, 19 269 728 euros sont dédiés aux actions de l'axe 4 lié au Plan wallon des Déchets-Ressources, portées par le Département du Sol et des Déchets (DSD) du SPW. 64 492 098 euros sont dédiés à l'appel à projets des pôles de compétitivité MecaTech et Greenwin pour le volet « économie circulaire ».

¹⁹ Ces subventions se terminent en 2024, 2025 ou 2026.

- > Ecosystème circulaire
- > Chaires en économie circulaire
- > Cleantech

6) 593 708,3 euros ont été consacrés à la communication de Circular Wallonia

- > 260 000 euros ont été consacrés à la première édition de la Quinzaine de l'économie circulaire
- > 65 398 euros ont été consacrés à la seconde édition de la Quinzaine de l'économie circulaire
- > 46 405,26 euros ont été consacrés à la troisième édition de la Quinzaine de l'économie circulaire
- > 200 694,89 euros ont été consacrés à la campagne de communication
- > 21 210,15 euros ont été consacrés à la refonte du site internet

7) 419 484,62 euros ont été consacrés au suivi et à l'évaluation de Circular Wallonia et des progrès de la Wallonie en économie circulaire

- > 58 801,16 euros ont été consacrés au baromètre publié en février 2022 relatif à l'engagement des entreprises wallonnes en économie circulaire
- > 325 593,46 euros ont été consacrés à l'étude de l'évaluation de l'évolution de l'économie circulaire (tableau de bord, méthodologie de mesure des impacts et analyse des freins à l'implémentation de l'économie circulaire, seconde édition du baromètre)
- > 35 090 euros ont été consacrés à l'étude sur l'évaluation qualitative de certains dispositifs d'accompagnement de Circular Wallonia

Indicateur agrégé 7 :

45

Marchés publics intégrant des clauses circulaires ou potentiellement circulaires lancés en Wallonie²¹

- 1) 45 marchés (108 lots) sont considérés comme intégrant des clauses circulaires ou potentiellement circulaires entre septembre 2023 et avril 2025 en Wallonie²⁰
Procédures : 34 procédures ouvertes et 11 procédures négociées.
- Catégories CPV principales : « Travaux de construction » (cpv 45) et « Meubles (y compris les meubles de bureau), aménagements, appareils électroménagers (à l'exclusion de l'éclairage) et produits de nettoyage » (cpv 39). Ces 2 catégories représentent ensemble 51% des lots.

Les clauses suivantes sont considérées comme circulaires ou potentiellement circulaires²¹ :

- Réduction ou gestion des déchets
- Recyclage de matériaux usés
- Extension de la durée de vie de biens et produits
- Réduction de la consommation d'énergie
- Réduction de la consommation d'eau

²⁰ Lors du rapport de mise en oeuvre précédent sorti en 2024, l'indicateur était partiel : 367 marchés publics intégrant des clauses circulaires ou potentiellement circulaires lancés par le Service Public de Wallonie en 2022 et 2023. Cela comprenait tout type de marché lancés par le SPW. On considère ici plus largement les marchés publics lancés dans toute la Wallonie mais uniquement les procédures qui nécessitent une mise en concurrence, les marchés de faible montant et PNSPP ne sont plus inclus dans l'analyse.

²¹ Cela représente un montant d'approximativement 50 millions d'euros.

Indicateur agrégé 8 :

7863 personnes formées et éduquées au concept d'économie circulaire

Cet indicateur se compose de 2 sous-indicateurs :

1. Nombre de personnes formées en partie à l'économie circulaire
2. Nombre d'agents publics formés aux achats circulaires

1) 7788 personnes formées en partie à l'économie circulaire

Dans le cadre des formations proposées par le Forem, 1353 personnes ont reçu une formation abordant l'économie circulaire.

Dans le cadre des formations proposées par l'IFAPME, 6306 personnes ont reçu une formation abordant l'économie circulaire.

Dans le cadre des formations proposées par l'Institut Eco-Conseil, 76 personnes ont reçu une formation abordant l'économie circulaire.

Dans le cadre de la chaîne de valeur plastique, 13 personnes ont été formées à l'économie circulaire.

Dans le cadre du projet Home Sapiens, 40 étudiants ont été formés en partie à l'économie circulaire.

2) 75 agents publics formés aux achats circulaires (75 signataires du Green Deal Achats Circulaires sont issus du secteur public)

Indicateur agrégé 9 :

Plus de 197000 personnes sensibilisées et informées au concept d'économie circulaire

Cet indicateur se compose de 2 sous-indicateurs :

1. Nombre de personnes sensibilisées au concept d'économie circulaire :
 - a. Nombre de participants aux événements organisés sur l'économie circulaire
 - b. Nombre d'étudiants dans les écoles/universités, etc. ayant été sensibilisés à l'économie circulaire
 - c. Nombre d'entrepreneurs et d'employés sensibilisés à l'économie circulaire au sein des entreprises wallonnes
2. Nombre de personnes informées du concept d'économie circulaire :
 - a. Nombre d'utilisateurs sur notre site internet
 - b. Nombre d'abonnés sur LinkedIn

- c. Nombre d'inscrits à la Newsletter
- d. Nombre de personnes informées via des campagnes de communication

1) 16 214 personnes sensibilisées au concept d'économie circulaire

a. 11 101 participants aux événements organisés sur l'économie circulaire²²

- > 1 200 participants à la 1ère Quinzaine de l'économie circulaire, 1700 lors de la 2^{ème} Quinzaine de l'économie circulaire, 2000 lors de la 3ème Quinzaine de l'économie circulaire
- > Chaîne de valeur biobasée :
546 participants aux événements
- > Chaîne de valeur construction :
1139 participants aux événements
- > Chaîne de valeur alimentation :
629 participants aux événements
- > Chaîne de valeur textile :
1120 participants aux événements
- > Chaîne de valeur plastique :
658 participants aux événements
- > Chaîne de valeur eau :
1602 participants aux événements
- > Wallonie Design :
213 participants aux événements
- > 84 participants lors de 4 ateliers dans le cadre de l'accompagnement vers des marchés publics circulaires
- > 210 participants lors de 2 événements de rencontres entre acheteurs publics et fournisseurs d'offres circulaires (Meet&Greet)

b. 1864 étudiants sensibilisés à l'économie circulaire dans les écoles/universités, etc.

- > 50 étudiants ont assisté à la troisième édition des Rencontres de l'économie circulaire sur le thème des « symbioses industrielles ». Celle-ci a été diffusée dans une classe d'université (25 mai 2023)
- > 1814 jeunes sensibilisés dans le cadre de l'action « Générations Entreprenantes » de Wallonie Entreprendre

c. 3249 entrepreneurs et employés sensibilisés à l'économie circulaire au sein des entreprises wallonnes

- > Chaîne de valeur métallurgie :
505 entreprises sensibilisées
- > Les Rencontres de l'économie circulaire ont rassemblé 706 personnes :

218 personnes ont assisté à la première Rencontre dont le thème était « Comprendre l'économie circulaire et ses enjeux » (17 février 2022)

²² Les participants aux événements de la Quinzaine sont comptabilisés une seule fois dans cet indicateur.

80 personnes ont participé à la Rencontre dont le thème portait sur « Les nouveaux business modèles à l'ère de l'économie circulaire » (13 décembre 2022)

60 personnes ont participé à la Rencontre dont le thème portait sur « Les symbioses industrielles » (25 mai 2023)

80 personnes ont assisté à la Rencontre dont le thème portait sur « Les acteurs de la réparation et de la réutilisation, des pionniers de la circularité de ressources » (20 décembre 2023)

138 personnes ont participé à la Rencontre dont le thème portait sur « Le décryptage du passeport numérique des produits : obligations, traçabilité et transparence » (25 mai 2024)

130 personnes ont participé à la Rencontre dont le thème portait sur « Textiles en fin de vie : défis et solutions pour un avenir circulaire » (3 juin 2025)

Les Rencontres s'adressent particulièrement aux acteurs publics wallons et organismes de soutien aux entreprises afin de les sensibiliser et de développer une **compréhension commune de l'économie circulaire et ses enjeux**, pour ensuite mieux les intégrer dans leurs actions et processus. Elles sont toutefois ouvertes à tout acteur curieux d'en apprendre un peu plus sur ce concept.

- > Environ 800 personnes sensibilisées au sein d'entreprises dans le cadre du projet de facilitateurs en symbioses industrielles
- > 1238 personnes sensibilisées dans le cadre du projet des référents bas-carbone/économie circulaire

2) 181 611 personnes informées du concept d'économie circulaire

- a. 1941 inscrits à la newsletter économie circulaire à la date du 31 décembre 2025
- b. 770 inscrits à la newsletter Circular Water Wallonia
- c. 171 556 visites de novembre 2022 à décembre 2025²³
- d. 7344 personnes abonnées sur LinkedIn au 31 décembre 2025

La campagne de communication de fin 2022 (via la Cellule de coordination de Circular Wallonia) a généré 25 000 000 de contacts bruts : Le message a été vu 20 000 000 de fois via la campagne digitale (réseaux sociaux et display) et entendu 5 000 000 de fois en radio²⁴

Dans le cadre de la chaîne de valeur biobasé, Valbiom a réalisé une campagne de communication qui a généré 776 215 interactions, dont : 1 521 réactions, 146 partages, 50 commentaires et 64 enregistrements. Dans le cadre de la chaîne de valeur plastique, la campagne Life out of plastics a généré 8661 couvertures + 4633 impressions (février 25) et 7806 couvertures + 6737 impressions (avril 25)

²³ Il n'y a pas de statistiques pour la période mi-avril à juillet 2025 à la suite de la cyberattaque, et d'août à décembre le site était uniquement consultable de la Belgique, ce qui a également entraîné une perte de visites.

²⁴ On entend par portage, les membres des organes de gouvernance de Circular Wallonia. Les acteurs impliqués dans plusieurs organes ne sont repris qu'une fois dans ce chiffre.

Indicateur agrégé 10 :

66 organisations impliquées dans le portage de Circular Wallonia²⁵

Cet indicateur se compose de 5 sous-indicateurs :

1. Nombre d'acteurs impliqués dans le COPIL (et le COPIL élargi)
2. Nombre d'acteurs impliqués dans la Plateforme d'économie circulaire
3. Nombre d'acteurs impliqués dans la Communauté des coordinateurs des chaînes de valeur
4. Nombre d'acteurs impliqués dans la Communauté des communicants
5. Nombre d'acteurs impliqués dans le Conseil de l'économie circulaire

1) 11 acteurs impliqués dans le COPIL (et le COPIL élargi)

Le Comité de pilotage restreint se compose de 6 acteurs :

- Le cabinet du ministre de l'Économie
- Le cabinet de la ministre de l'Emploi et de l'Économie sociale
- Le cabinet de la ministre de l'Environnement
- La Cellule de coordination (SPW SG – DDD et SPW EER – DPE)
- Le Département du Sol et des Déchets (SPW ARNE)
- La Direction de l'économie sociale (SPW EER)

Le Comité de pilotage élargi se compose des membres du comité de pilotage restreint, mais également de 5 acteurs supplémentaires : les outils financiers régionaux (c'est-à-dire Wallonie Entreprendre), Forem, IFAPME, AWEX et Agence du Numérique.

2) 52 acteurs impliqués dans la Plateforme de l'économie circulaire

- > Agence du Numérique, Agence wallonne de l'air et du climat (AWAC), Agence Wallonie à l'Exportation (Awex), Agoria, Association Belge de Recherche et d'Expertise des Organisations de Consommateurs (AB-REOC), Bureau Économique de la Province de Namur (BEP), Canopea, CAP innove, CEBEDEAU, Centexbel, Centrale générale des syndicats libéraux de Belgique (CGSLB), Centre de recherches routières (CRR), Centre Pilote Céréales et Oléo-protéagineux (CePiCOP), Centre wallon de Recherches agronomiques (CRA-W), Cluster éco-construction, Cluster H₂O, Confédération des syndicats chrétiens (CSC), Denuo, Embuild, Essencia, Fedustria, Fevia Wallonie, Fédération générale du travail de Belgique (FGTB), Forem, Fost plus, Greenwin, IDEA, IDELUX, IDETA, IEG, IFAPME, Igretec, In BW, PlastiWin, Pôle MecaTech, Ressource, Société publique d'aide à la qualité de l'environnement (SPAQuE), Société publique de gestion de l'eau (SPGE), Société wallonne du gaz et de l'eau (SWDE), SPW Territoire, Logement, Patrimoine, Énergie (TLPE), SPI, Union des classes moyennes (UCM), Union wallonne des architectes (UWA), Union wallonne des entreprises (UWE), Université catholique de Louvain (UCL), Université de Liège (ULiège), Université de Mons (UMons), Valbiom, Valipac, Wagraim, Wallonie Design, Wallonie Entreprendre.

²⁵ On entend par portage, les membres des organes de gouvernance de Circular Wallonia. Les acteurs impliqués dans plusieurs organes ne sont repris qu'une fois dans ce chiffre.

3) 17 acteurs impliqués dans la Communauté des coordinateurs des chaînes de valeur

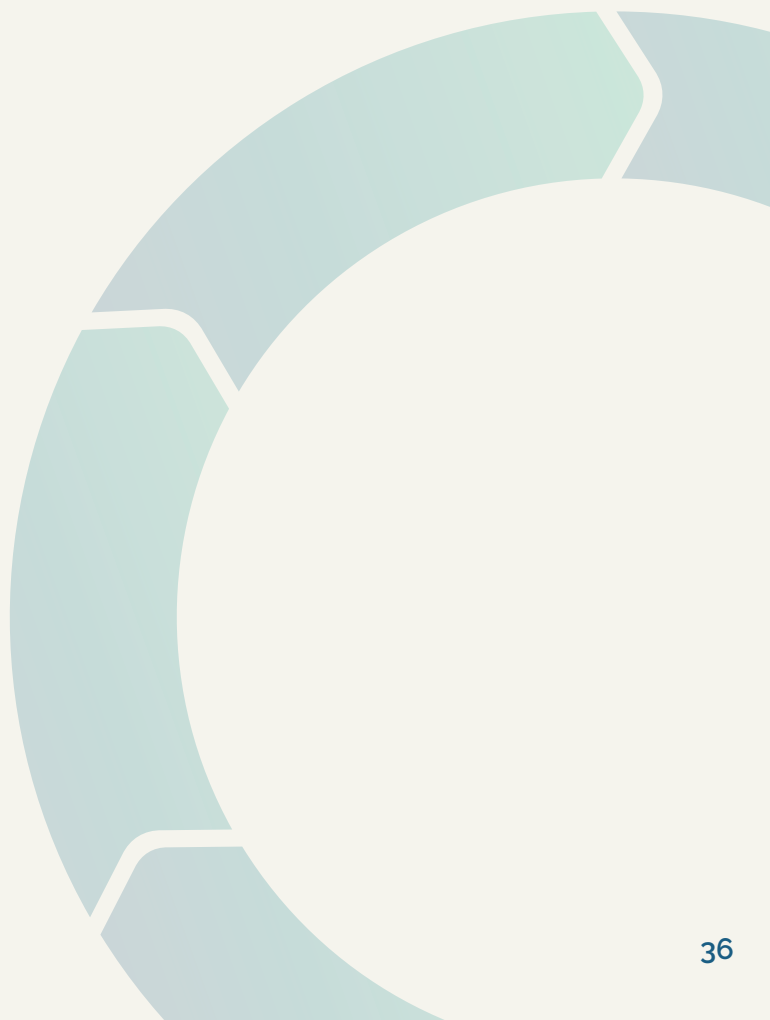
- > Pour la construction et bâtiments : le pôle de compétitivité Greenwin ;
- > Pour les plastiques : le pôle de compétitivité Greenwin ;
- > Pour la métallurgie et les batteries : le pôle de compétitivité MecaTech ;
- > Pour l'eau : le Cluster H₂O et la Société Publique de Gestion de l'Eau (SPGE) ;
- > Pour l'alimentation : le pôle de compétitivité Wagralim ;
- > Pour les textiles : le centre scientifique et technique de l'industrie textile belge Centexbel.
- > Pour le biobasé : Valbiom

4) 22 acteurs impliqués dans la Communauté des communicants

- > SPW : SPW SG (Direction de la Gestion et de l'Animation des programmes FEDER, Direction de la Communication interne et externe), SPW EER (Direction de l'Économie sociale) et SPW ARNE (Département du Sol et des Déchets, Direction des Infrastructures de gestion et de la politique des déchets)
- > La Cellule de Coordination
- > IDEA, BEP, IDELUX, CAP Innove, InBW, IDETA (facilitateurs en symbioses industrielles)
- > Le Pôle MecaTech, Pôle Wagralim, Pôle Greenwin, Valbiom, Centexbel, Cluster H₂O
- > Wallonie Entreprendre, Agence du Numérique, AWEX, Wallonie Design

5) 7 acteurs impliqués dans le Conseil de l'Economie circulaire

- > Les 6 membres du Conseil
- > La Cellule de coordination



4. Fiches actions

Ce chapitre présente les principales actions menées au sein des chaînes de valeur prioritaires, ainsi que certaines actions transversales, sous forme de fiches. Il vise à mettre en évidence les réalisations principales mises en œuvre dans cette première phase, en synthétisant les informations essentielles, afin d'en offrir une lecture claire et structurée.

Pour les fiches sur les chaînes de valeur prioritaires, chacune comprend un éclairage sur le contexte, le poids économique de la chaîne de valeur, les acteurs impliqués et les chiffres clés. Elle met également en avant les projets phares les plus significatifs ainsi que les principaux apprentissages en prévision de la seconde phase de Circular Wallonia.

En ce qui concerne les fiches sur les actions transversales, chaque fiche comprend un résumé de l'action, les acteurs impliqués, les réalisations clés, les chiffres clés, les impacts qualitatifs de l'action et un focus sur un des livrables, lorsque cela est applicable.

CHAÎNE DE VALEUR ALIMENTATION

CONTEXTE

La première phase de Circular Wallonia a permis d'installer une dynamique solide en faveur du développement de l'économie circulaire dans le secteur agroalimentaire. Cette démarche s'est appuyée sur **des benchmarks internationaux et des inventaires afin d'identifier les coproduits peu valorisés**. Des **études techniques et bibliographiques** visant à explorer des solutions de stabilisation et de valorisation ont été rédigées, notamment dans le domaine des **protéines végétales**. Ces travaux ont conduit à la **publication de guides pratiques destinés à soutenir la culture et la valorisation de légumineuses riches en protéines**. Parallèlement, des dispositifs de soutien tels que Go Circular ont encouragé l'émergence d'initiatives alimentaires locales exemplaires.

POIDS ÉCONOMIQUE

Inscrite dans un système alimentaire wallon complexe et structuré autour d'un large éventail d'acteurs, **la filière agroalimentaire constitue un moteur économique majeur et un levier de compétitivité de la Wallonie**.

En 2022, **l'industrie alimentaire wallonne représentait 10,5 milliards de chiffre d'affaires dont 6 milliards en exportation et 25 298 emplois directs**²⁶, auxquels s'ajoutent de nombreux emplois indirects dans l'agriculture, la logistique et les services. Fortement ancré territorialement, le secteur repose sur un tissu dense de PME, de coopératives et de grandes entreprises de transformation. En Wallonie, on compte environ 1 650 employeurs dans le secteur, dont 95 % emploient moins de 100 travailleurs, ce qui reflète la forte présence de petites structures innovantes. Malgré un contexte économique difficile, le secteur enregistre encore une croissance de son chiffre d'affaires, de ses investissements et de l'emploi.²⁷

ACTEURS IMPLIQUÉS



²⁶ [Roadmap du système alimentaire wallon à l'horizon 2035 - Wagricolim](#)

²⁷ [Rapport économique annuel de la Fevia](#)

CHIFFRES CLÉS

- 5** ateliers organisés dans le cadre du projet Waloval²⁸
- 7** études réalisées à travers le projet Waloval²⁹
- 2** livrets mis à jour : « pois protéagineux » et « féveroles » et création d'un livret : « guide de bonnes pratiques en multiplication des semences »
- ±20** industries agroalimentaires participant au « Réseau Apprenant Eau »

PROJETS PHARES SIGNIFICATIFS



1) WALOVAL



Réalisation d'un Proof of Concept (PoC) démontrant la viabilité à l'échelle industrielle d'une solution de valorisation de quatre coproduits (drêches de brasseries, sons de blé, tourteaux de colza et marc de pomme) issus de filières agroalimentaires wallonnes via un outil mutualisé

Sept missions ont été réalisées par des experts techniques à travers ce projet :

- a) Analyse de stabilisation par séchage et du potentiel de pressage avant séchage
- b) Broyage et fractionnement des coproduits par air classification
- c) Analyses nutritionnelles de farines issues de coproduits alimentaires et tests de recettes
- d) Analyses techno-fonctionnelles de farines issues de coproduits alimentaires
- e) Diagnostic de maturité supply chain des entreprises productrices de coproduits et développement d'un modèle logistique mutualisé
- f) Étude des besoins énergétiques
- g) Étude des besoins financiers



2) WALOPEA



Soutien au développement de la filière de la protéine végétale

²⁸ Ces ateliers ont réuni les acteurs du secteur (experts et entreprises) afin de partager une compréhension commune du projet et de ses objectifs. La collaboration étroite ainsi que la confiance accordée ont permis d'orienter les choix techniques et de les ajuster de manière pertinente.

²⁹ Afin de répondre aux différents enjeux identifiés tout le long du projet, des missions ont été confiées à des prestataires externes par l'intermédiaire de marchés publics. Ces différentes études ont été menées majoritairement par des centres de recherches apportant une expertise technique.

Ce projet avait pour objet de proposer des améliorations concrètes en matière de maîtrise de la qualité des produits issus de cultures wallonnes et de faciliter le déploiement de la filière « pois protéagineux ». Pour cela, la filière du pois jaune a été étudiée sur les 3 maillons de la chaîne :

- La culture du pois (agriculteurs)
- Les collecteurs/trieurs/stockeurs
- La valorisation dans la transformation agroalimentaire (industriels)

Le CRA-W et CePiCop ont été associés à la démarche pour leur support technique et connaissance en la matière.

APPRENTISSAGES POUR CW 2.0

- **Accélérer la circularité et la valorisation locale des flux de biomasse, d'eau et d'énergie**
La transition vers des modèles circulaires implique d'avoir une gestion efficace des intrants (eau et matières), de valoriser les co-produits, de substituer les ressources fossiles, et de créer davantage de boucles locales
- **Faciliter le passage à la phase d'industrialisation, en couvrant l'ensemble du continuum RDI et en combinant les financements régionaux, européens et privés**
Le passage de la recherche à la production industrielle reste un verrou majeur. Les freins identifiés sont divers : les temps d'innovation, des investissements initiaux élevés, une complexité réglementaire et un accès limité aux financements. L'enjeu est de rendre le cadre financier plus lisible et de renforcer l'articulation entre les instruments régionaux et européens pour accélérer la maturation technologique et la création de démonstrateurs industriels
- **Simplifier les démarches administratives et clarifier le cadre réglementaire pour lever les freins aux projets circulaires innovants**
Les acteurs de la filière agroalimentaire rencontrent des difficultés liées aux procédures administratives et réglementaires, qui freinent le développement de projets innovants circulaires. Il sera nécessaire de renforcer la collaboration entre les administrations compétentes afin de fluidifier les processus et mieux accompagner les porteurs de projets



CHAÎNE DE VALEUR BIOBASÉ

CONTEXTE

Dans le cadre de la 1^{ère} phase de Circular Wallonia, la chaîne de valeur biobasé a notamment mis l'accent sur **la valorisation des coproduits agricoles et industriels**. Les études menées ont exploré **la faisabilité de nouvelles filières, comme l'extraction de molécules d'intérêt à partir de ressources locales (chanvre, bois, laine) et l'optimisation des procédés de transformation**. Cette dynamique a également visé à renforcer des secteurs stratégiques tels que l'**oléochimie**, en identifiant les gisements disponibles et en estimant les coûts de mise en œuvre.

POIDS ÉCONOMIQUE

Soutenue par des secteurs industriels dynamiques, la **bioéconomie représente un poids économique significatif en Wallonie : en 2021, elle a généré 16,7 milliards d'euros de chiffre d'affaires, 4,5 milliards d'euros de valeur ajoutée et 34 500 emplois directs**. Inscrite pleinement à l'agenda européenne, la bioéconomie est une opportunité pour la Wallonie en termes d'emplois et de valeur ajoutée³⁰.

ACTEURS IMPLIQUÉS

valbiom

celabor

Wallonie
recherche
CRA-W

LIÈGE
université

CHIFFRES CLÉS

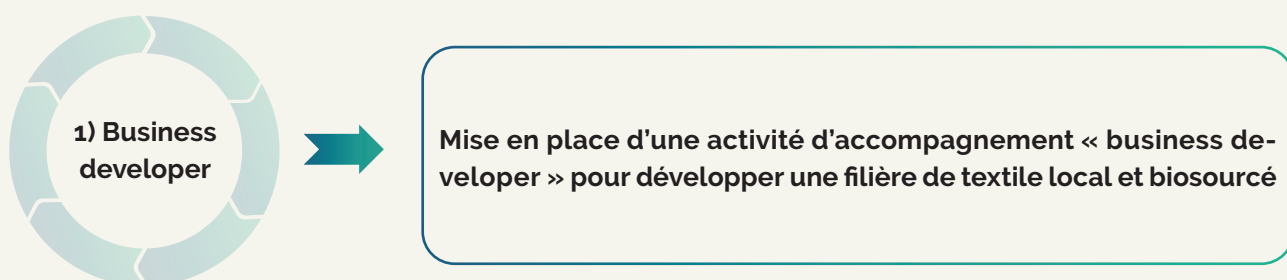
6 coproduits étudiés dans le projet Extrawal : douglas, épicéa, le chêne, les sommités de chanvre (filière chanvre textile), feuilles de chanvre (filière chanvre graine) et silphie

1 analyse bibliographique et technique du potentiel de potentiel du développement d'une filière de valorisation de la laine en Wallonie

13 capsules vidéo thématiques diffusées afin d'appréhender l'économie biosourcée

³⁰ Valbiom

PROJETS PHARES SIGNIFICATIFS

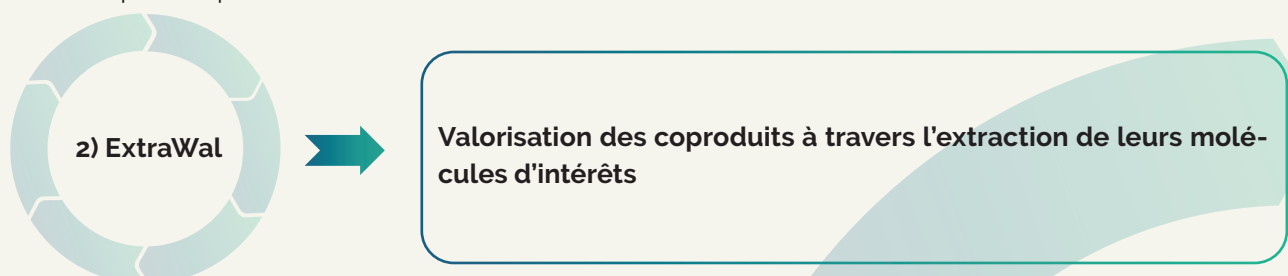


Cette action a consisté en la mise en place d'un business developer pour détecter les besoins des marchés, stimuler les demandes pour les produits biosourcés, déployer les filières et soutenir les initiatives, plus particulièrement en support de la chaîne de valeur « textile ».

Elle avait 3 volets et objectifs, afin de concrétiser et opérationnaliser la production et la mise sur le marché de produits en fibres végétales locales :

- a) Analyse qualitative des attentes des acteurs du secteur textile par rapport aux filières « fibres végétales »
- b) Développement d'un démonstrateur pour mobiliser les acteurs industriels et investisseurs et stimuler l'émergence d'initiatives concrètes
- c) Constitution d'un portefeuille de projets potentiels concrets et recherche de financement et accompagnement technique de ces projets

Dans la continuité de ce projet, Valbiom coordonne un projet Interreg North-West Europe : Hemp4Circularity, qui se clôturera en 2026. Il vise à intégrer la fibre longue dans la chaîne de valeur textile du nord-ouest de l'Europe, des producteurs aux tisserands/tricoteurs.



Ce projet visait à renforcer et à valider les résultats obtenus en 2022 et à intégrer d'autres gisements d'intérêt pour la filière extractible, en l'occurrence les feuilles de chanvre et de la silphie. À la suite des essais d'extraction réalisés à l'échelle pilote en 2022-2023, des tests à l'échelle industrielle ont été nécessaires pour valider le passage à plus grande échelle. Valbiom a ensuite approfondi les pistes d'applications en menant des analyses complémentaires afin de susciter l'intérêt de différents secteurs industriels. Un suivi du dosage des molécules actives présentes dans les sommités du chanvre textile fibres longues a été effectué tout au long du cycle cultural pour identifier le moment optimal de récolte, en lien avec l'analyse des fibres. Les exigences réglementaires liées à l'usage potentiel des extraits (biostimulants, biocontrôles) ont également été examinés.

- **Faciliter le passage à la phase d'industrialisation**

Le passage de la recherche à la production industrielle reste un verrou majeur. Les freins identifiés sont divers : les temps d'innovation, des investissements initiaux élevés, une complexité réglementaire et un accès limité aux financements. L'enjeu est de rendre le cadre financier plus lisible et de renforcer l'articulation entre les instruments régionaux et européens pour accélérer la maturation technologique et la création de démonstrateurs industriels.

- **Anticiper les orientations européennes et favoriser la montée à l'Europe**

Dans un contexte de renforcement des politiques européennes en matière de bioéconomie et d'économie circulaire, il est essentiel d'accompagner les entreprises wallonnes afin qu'elles puissent anticiper les évolutions réglementaires, s'y adapter efficacement et en tirer parti pour renforcer leur compétitivité.

- **Renforcer les compétences, la formation et l'attractivité de la filière**

Il est crucial pour la filière de développer des formations spécialisées, favoriser la reconversion professionnelle et renforcer l'image de la filière auprès des jeunes et des travailleurs en réorientation, dans un contexte de montée en compétences circulaires et numériques.



CHAÎNE DE VALEUR CONSTRUCTION

CONTEXTE

Dans le cadre de la 1ère phase de Circular Wallonia, la dynamique dans la chaîne de valeur construction s'est traduite par **la mise en place d'une plateforme pour promouvoir le réemploi des matériaux et accompagner les acteurs du secteur**. Des actions d'accompagnement ont soutenu les villes et communes dans l'intégration de critères favorisant les matériaux biosourcés dans les marchés publics. Une vitrine digitale a présenté les matériaux géo- et biosourcés, complétée par des outils de sensibilisation. **Trois éditions de l'appel à projets Chantiers, Services et Produits circulaires ont été lancés pour financer des initiatives circulaires dans la construction et sélectionner des démonstrateurs**. Une action d'innovation collaborative a permis de concevoir des démonstrateurs innovants pour l'habitat du futur. Enfin, un réseau de facilitateurs a été mis en place pour informer et accompagner les professionnels.

POIDS ÉCONOMIQUE

La filière construction en Wallonie est un pilier régional. **En 2023, elle a généré plus de 7 milliards d'euros de valeur ajoutée, ce qui représente 5,7 % de la valeur ajoutée totale de la région**. Cette valeur a connu une croissance de 9,8 % en 2023³¹, un taux plus élevé que l'ensemble des secteurs wallons, mais une décélération par rapport à 2022.

En 2023, le secteur wallon de la construction dénombre 10 460 établissements qui pourvoient 64 786 postes de travail salariés³² et 17 997 indépendants³³. Près d'un tiers des établissements du secteur (32,5 %) et des postes salariés (29,6 %) sont situés en Wallonie. En Belgique, un tiers des entreprises employant du personnel de la construction est situé en Wallonie.

Le secteur de la construction se compose principalement de très petites structures : 87 % occupent moins de 10 travailleurs. Par rapport à l'ensemble des secteurs, on retrouve peu d'entreprises de plus de 50 travailleurs. Il existe toutefois quelques grandes entreprises. Ainsi, un tiers des postes de travail est occupé dans des entreprises de plus de 50 travailleurs.

ACTEURS IMPLIQUÉS



³¹ [Valeur ajoutée du secteur de la construction - Iweps](#)

³² [Chiffres du secteur Construction - Forem](#)

³³ [Emploi intérieur par secteur en Wallonie - Iweps](#)

CHIFFRES CLÉS

- 26** projets financés dans le cadre de l'appel à projets Chantier et Services Circulaires (CSC)
- 46** collectivités accompagnées (villes, communes et instances supracommunales) dans le cadre du projet coach villes et communes du Cluster éco-construction
- 40** étudiants répartis en 10 équipes pluridisciplinaires lors de la 1ère édition de Home Sapiens

PROJETS PHARES SIGNIFICATIFS

1) Home Sapiens

Il s'agit d'un projet qui vise à rassembler étudiants et entreprises dans l'objectif de concevoir des démonstrateurs innovants pour l'habitat du futur. 10 entreprises proposent chacune une problématique concrète liée à leur domaine. 40 étudiants, répartis en équipes pluridisciplinaires, imaginent et prototypent des solutions innovantes pour l'habitat du futur, en tenant compte de contraintes extrêmes (climat, ressources, énergie...). Les entreprises accompagnent les projets et partagent leur savoir-faire pour donner vie aux idées. Les prototypes sont présentés lors d'une soirée finale devant un jury et le public.³⁴

2) Réseau de facilitateurs en construction et rénovation durable et circulaire

Ce réseau était le point d'entrée unique pour toute question relative à la durabilité et circularité dans le secteur de la construction. Il a été mis en place par le Service public de Wallonie, et offrait une assistance technique et juridique pour atteindre une gestion plus durable et circulaire en construction. Ce réseau, constitué d'experts du secteur, fournissait des conseils et un accompagnement en matière de financement, et abordait des thématiques telles que l'analyse de la rénovation en comparaison à la déconstruction/construction, le choix des matériaux, la performance environnementale, la gestion des déchets, et bien d'autres. Il s'adressait à divers acteurs, y compris les pouvoirs publics, les maîtres d'ouvrage, et les entreprises du secteur.

3) Plateforme Ad Vitam Material : plateforme inter-régionale axée sur le réemploi

Il s'agit d'une mise en relation des acteurs du réemploi dans le secteur de la construction/rénovation. Pour cela, un site web dédié au réemploi « Plateforme Ad Vitam Material » a été mis en ligne et des ateliers thématiques en lien avec les questions récurrentes des acteurs ont été réalisés. Une étude de faisabilité de la réalisation d'une plateforme de matériaux de réemploi a également été réalisée.

4) Appel à projets « Chantiers, Services et Produits Circulaires »

Une fiche explicative spécifique dédiée à cet appel à projets se trouve dans le chapitre suivant.

³⁴ Site web du projet : [Home Sapiens](#)

- **Stimuler l'industrialisation de systèmes constructifs circulaires**

La transition vers des modes constructifs industrialisés constitue un levier déterminant à développer pour accroître l'efficacité, la productivité et la circularité du secteur. L'industrialisation permet d'améliorer la qualité, la rapidité et la reproductibilité des constructions, tout en favorisant le démontage, la réutilisation et la maintenance

- **Soutenir une approche circulaire de la gestion des matériaux et des ressources**

Cette priorité stratégique vise à intégrer pleinement la circularité dans la gestion des flux de matériaux de construction, en soutenant les initiatives qui favorisent l'usage de matières premières secondaires et le développement de procédés innovants de recyclage

- **Renforcer les compétences, la formation et l'attractivité de la filière**

La transition circulaire ne pourra se concrétiser sans une montée en compétences généralisée de l'ensemble des acteurs du secteur. Plusieurs métiers du secteur figurent parmi les professions en pénurie en Wallonie



CHAÎNE DE VALEUR MÉTALLURGIE

CONTEXTE

Dans le cadre de la 1ère phase de Circular Wallonia, la chaîne de valeur métallurgie a permis de **renforcer l'innovation collaborative en développant un portefeuille structuré de projets impliquant entreprises et centres de recherche**. La **méthodologie CIRCO** a été déployée, il s'agit de tracks d'accompagnement et de sensibilisation des entreprises, notamment autour du Design circulaire. La **mobilisation de financements européens** constituait également un levier essentiel pour soutenir ces initiatives et accélérer leur mise en œuvre.

POIDS ÉCONOMIQUE

Le secteur métallurgique représente³⁵ environ 4,2 % de l'emploi industriel régional, avec près de 12 000 emplois directs, concentrés principalement dans les provinces de Liège et du Hainaut. La production de métaux non ferreux, tels que le cuivre, le zinc ou le cobalt, repose sur des acteurs majeurs, qui jouent également un rôle clé dans le recyclage. En 2023, près de 35 % des métaux non ferreux utilisés en Wallonie provenaient du recyclage, illustrant les efforts de la région en matière d'économie circulaire.³⁶

La Wallonie conserve donc un tissu économique dense dans les secteurs du travail des métaux. En effet, 1 332 entreprises wallonnes ont été identifiées partout en Wallonie. Les exportations wallonnes totales atteignent 53,7 milliards d'euros en 2023, dont une part importante liée aux produits métalliques et chimiques (≈ 34 % pour chimie/pharma, métaux inclus dans les biens industriels).³⁷ La région se distingue également par son expertise en hydrométallurgie et en technologies de séparation avancées, qui ouvrent la voie à la récupération de métaux stratégiques à partir de flux complexes tels que les déchets électroniques, les batteries ou les alliages à haute valeur ajoutée. Cette expertise s'est consolidée au travers de projets phares (au travers des collaborations menées au sein de la Reverse Metallurgy et de Win4C), qui combinent recherche, innovation et industrialisation.

ACTEURS IMPLIQUÉS



³⁵ Chiffres 2023

³⁶ Chiffres provenant de l'IWEPS

³⁷ Chiffres provenant de l'AWEX

CHIFFRES CLÉS

62

entreprises formées dans le cadre de l'accompagnement CIRCO

11

projets financés pour 12 entreprises dans le cadre de Proof of Circularity

11

projets financés dans le cadre de financements européens

PROJETS PHARES SIGNIFICATIFS

1) Accompagnement CIRCO

Il s'agissait d'un accompagnement organisé autour de différentes étapes sur base d'un niveau de maturité de l'entreprise : sensibilisation, formation, accompagnement et mise en œuvre. Le programme CIRCO (méthodologie qui avait été choisie) a été mené par le CIRCO Hub Wallonia constitué du Pôle MecaTech (coordinateur), Agoria, CRM Group/Win4S, Eklo et Sirris et est conçu pour les entreprises manufacturières cherchant à développer des modèles économiques résilients et durables face aux défis d'approvisionnement et de compétitivité.

2) Financement de Proof of Concept (PoC)

Dans la continuité du programme CIRCO, un financement à 100 % de la phase de mise en situation réelle d'innovations d'écoconception était prévu. Un budget de 30000€ maximum est octroyé soit sur base d'un appel à projets PoC (plusieurs éditions sont prévues jusqu'en 2026), soit à la suite d'un accompagnement avec une validation du plan d'action par les experts sélectionnés par le Pôle MecaTech.

3) Cartographie d'innovation technologique des enjeux de la chaîne de valeur

La mise en œuvre d'une cartographie intelligente des matériaux critiques utilisés par les entreprises de la chaîne de valeur a été confiée à l'Université de Liège et à la spin-off Artesia.

4 étapes ont été réalisées :

- Consolider l'existant avec le support du SPW EER-DRE
- Classifier les données et les croiser pour générer des informations exploitables (type de matériaux, d'alliage en fonction des produits manufacturés, des champs d'application, des zones géographiques, des types d'activités, etc)
- Transformer ces données exploitables en données visuelles pour obtenir une cartographie intelligente
- Valider la démarche et identifier les sources d'exploitations d'un tel outil

A ce stade, trois pistes d'usage ont été identifiées par les acteurs de terrain :

- Favoriser une massification des flux et accroître l'intérêt de certains gisements
- Identifier des « consommateurs » des matières pour des achats groupés
- Mieux appréhender leur chaîne de valeur et favoriser un sourcing local

Ce travail est vu comme une étape préliminaire à la mise en œuvre d'une cartographie intelligente des flux des matières critiques et à fortiori par rapport à l'ambition de créer un observatoire des matières critiques à l'image de la France, par exemple.

- **Sécuriser les ressources critiques et relocaliser les chaînes de valeur**

La Wallonie est très exposée sur le plan de la criticité des métaux en raison de sa situation géographique, géologique et économique. La Wallonie a un profil économique ouvert et industriel au cœur de l'Europe, elle importe beaucoup de matières premières pour les transformer et les réexporter

- **Renforcer la participation wallonne aux dynamiques industrielles européennes**

Il est important d'anticiper les nouvelles obligations européennes (traçabilité, reporting, circularité) et positionner les entreprises wallonnes dans les chaînes de valeur stratégiques du continent

- **Stimuler la recherche, le développement, l'innovation et la digitalisation**

La transition vers une économie circulaire des métaux et matières critiques repose sur l'intégration de technologies innovantes et un fort ancrage en recherche et développement



CHAÎNE DE VALEUR EAU

CONTEXTE

Dans le cadre de la 1ère phase de Circular Wallonia, la chaîne de valeur eau a permis de mener plusieurs initiatives pour améliorer la gestion circulaire de l'eau. Dans ce cadre, **des outils ont notamment été créés pour calculer l'empreinte eau des industries et diagnostiquer la récupération d'eau, d'énergie et de matières**. Par ailleurs, **des études ont évalué les risques liés à la réutilisation des eaux usées** et ont permis de proposer des recommandations pour des zones d'activités économiques. **La faisabilité de réutiliser les eaux traitées en agriculture a été analysée, ainsi que le potentiel de stockage d'énergie hydraulique**. Des tests grandeur nature ont porté sur des dispositifs économes dans les bâtiments et la durabilité des systèmes d'infiltration. Enfin, des recherches ont ciblé la récupération de matières dans les eaux usées. Toutes ces actions ont visé à réduire la consommation en eau, à valoriser les ressources et à soutenir la transition des entreprises vers une économie circulaire de l'eau.

POIDS ÉCONOMIQUE

En Wallonie, si l'eau joue un rôle majeur dans le transport, dans la plupart des procédés industriels et dans la création d'emplois liés à la gestion du cycle naturel, deux activités sont identifiées comme prioritaires : la gestion du cycle anthropique de l'eau et la production brassicole et minéralière.

Le secteur public de l'eau occupe une place économique significative : en 2019, il représentait 4% de l'emploi industriel wallon (soit 5 400 emplois) **et 5% de la valeur ajoutée brute industrielle** (625 millions d'euros). Au-delà de ce poids direct, il joue également un rôle de levier pour le développement de l'ensemble du secteur manufacturier. Chaque année, environ 378 millions de mètres cubes d'eau souterraine et 1 596 millions de mètres cubes d'eau de surface sont prélevés.

ACTEURS IMPLIQUÉS



CHIFFRES CLÉS

8 projets et études visant à faire progresser les connaissances et les pratiques de circularité de l'eau

26 événements (co-)organisés par le Cluster H2O, dans le but de sensibiliser les entreprises sur la circularité de l'eau

16 appels à projets circulaires diffusés

PROJETS PHARES SIGNIFICATIFS

1) Baromètre de l'Eau : outil de calcul simplifié de l'empreinte « eau » adapté aux industriels du tissu wallon

La connaissance des consommations d'eau dans l'entreprise est un préliminaire nécessaire à toute rationalisation de l'utilisation de l'eau. Le Baromètre de l'Eau permet d'identifier plus aisément quels sont les paramètres dont la mesure est nécessaire, et en quel(s) point(s) l'effectuer. Le baromètre de l'eau est un outil en ligne destiné aux entreprises, leur permettant d'identifier, à travers des indicateurs dédiés, leur vulnérabilité et leur impact vis-à-vis de la disponibilité des sources d'eau.

Grâce aux différentes fonctionnalités de l'outil, les entreprises peuvent réduire la pression sur la ressource hydrique, maîtriser leurs coûts, et diminuer par ailleurs leur vulnérabilité face aux risques de pénurie en eau.

2) WaterLoop Diagnostic : Méthodologie de diagnostic « eau et circularité » au niveau de la récupération de l'eau et de l'énergie et ses matières valorisables

Le WaterLoop Diagnostic est un outil méthodologique conçu pour aider les entreprises à identifier le potentiel de recyclage de l'eau. Il permet d'évaluer la gestion de l'eau au sein de l'entreprise et d'identifier les opportunités de recyclage. L'outil propose deux approches : un diagnostic complet via des visites et des analyses, ou une version simplifiée centrée sur les données existantes et la réflexion interne. Il aide les PME à intégrer la circularité de l'eau dans leurs pratiques, en analysant les forces et faiblesses internes et les menaces externes.

3) Cartographie du potentiel de stockage d'énergie par pompage-turbinage en Région wallonne

Cette étude, réalisée par l'ICEDD, l'ULB et l'ULiège, s'est attelée à identifier des sites prometteurs en Wallonie pour y implémenter des unités de stockage d'énergie par pompage-turbinage hydraulique en tirant profit du relief wallon. L'étude a consisté en :

- a) Une analyse objective systématique du potentiel wallon pour l'implantation de STEP sur base de contraintes physiques et réglementaires
- b) La particularisation de l'analyse pour les 17 sites les plus pertinents : sur les 33 sites identifiés grâce à l'analyse cartographique, 17 ont fait l'objet d'une analyse plus poussée et ont été validés par une visite de terrain. Le potentiel de stockage cumulé de ces 17 sites est de 3.836 MWh (la moitié du potentiel de Coe) et la puissance de 822 MW, soit presque une tranche nucléaire.

Le Fédéral a compris l'intérêt du stockage par pompage-turbinage et a décidé en juillet 2025 de soutenir, via le Fonds de Transition énergétique, un nouveau projet, STEPInBel, visant d'une part, à étendre la méthodologie de l'étude Circular à l'ensemble de la Belgique et, d'autre part, à mener des études détaillées sur les sites les plus prometteurs en vue de favoriser les investissements dans ce domaine. Ce nouveau projet est porté par un consortium de 9 partenaires dont fait partie le Cluster H2O (Tweedl).³⁸

APPRENTISSAGES POUR CW 2.0

▪ Soutenir la transition des projets de recherche vers l'industrialisation

De nombreux projets innovants dans le secteur de l'eau voient le jour au stade pilote grâce aux laboratoires et centres de recherche. Ces innovations peinent pourtant souvent à franchir l'étape de la mise à l'échelle industrielle et de la commercialisation. Ce « vide » freine l'adoption à grande échelle de technologies prometteuses pour la gestion durable de l'eau.

▪ Optimiser la gestion de l'eau via le recyclage des eaux usées, des audits hydriques et le bouclage des flux, en s'appuyant sur les outils de Circular Wallonia

La réutilisation des eaux traitées permet d'améliorer la résilience du secteur en réduisant la dépendance aux ressources naturelles directement prélevées (comme les nappes ou rivières). En valorisant les eaux déjà utilisées, on diminue la pression sur ces sources, ce qui contribue à garantir un approvisionnement plus stable et durable même en période de stress hydrique.

38 [Bilan et résultats de Circular Water Wallonia - Clusters Wallonia - H2o](#)



CHAÎNE DE VALEUR PLASTIQUE

CONTEXTE

Dans la 1ère phase de Circular Wallonia, la chaîne de valeur plastique a permis de mobiliser les acteurs de la plasturgie autour de la transition vers une économie circulaire. Les entreprises de la plasturgie ont été accompagnées pour **intégrer le design circulaire dans leurs produits et procédés**. Une réflexion collective a été menée sur **l'avenir des plastiques à usage unique afin d'identifier les leviers d'action pour réduire leur impact**. Des études ont analysé **la composition des déchets plastiques dans les hôpitaux, leurs pratiques de tri et les contraintes réglementaires**, afin de proposer des recommandations pour plus de circularité. Une méthodologie a été développée pour **estimer les volumes totaux de plastiques générés dans les soins de santé**. Parallèlement, des actions de sensibilisation ont ciblé les consommateurs pour réduire l'impact environnemental des produits du quotidien.

POIDS ÉCONOMIQUE

La filière chimie-plastiques-sciences de la vie constitue l'un des piliers de l'industrie wallonne : **30 365 emplois directs en 2023, soit 24 % de l'emploi manufacturier régional, pour un chiffre d'affaires de 12,4 milliards d'euros**. La valeur ajoutée générée par le secteur atteint 8,2 milliards d'euros (2022), ce qui représente 47 % de l'activité industrielle wallonne en richesse créée. La filière a également réalisé 24,9 milliards d'euros d'exportations en 2023, soit 39 % de l'ensemble des exportations wallonnes, avec un solde commercial positif de 6,5 milliards d'euros. Enfin, les dépenses de R&D menées par les entreprises du secteur en Wallonie et Bruxelles ont atteint 3,4 milliards d'euros en 2023.³⁹

ACTEURS IMPLIQUÉS



³⁹ Chiffres 2023 essenscia

CHIFFRES CLÉS

20 diagnostics ou aides ponctuelles réalisées (CDIP)

1 étude sur les plastiques dans les soins de santé

1 « clé loop » développée⁴⁰

PROJETS PHARES SIGNIFICATIFS

1) Circular Design in Plastics (CDIP)

Il s'agit d'un accompagnement d'entreprises wallonnes de la plasturgie dans leur transition vers une économie circulaire. Un plan d'action a été mis en place pour une durée de 3 ans par Plastiwin et ses partenaires en vue d'accompagner les entreprises de la plasturgie. Cette action a été divisée en 6 Work Packages :

- **Work Package (WP) « Préliminaire »** : sensibiliser les membres industriels des différentes associations participantes et démontrer le bien-fondé du plan et des mesures
- **WP 1 « Les fondamentaux »** : établir les notions théoriques relatives à l'économie circulaire et à l'éco design ainsi que les règles générales des Work Packages
- **WP 2 « En pratique »** : permettre aux entreprises de bénéficier d'une aide ponctuelle pour la résolution d'un problème de conception ou de manifester un intérêt pour le développement d'une solution éco-conçue dans le cadre de leur pratique courante ou dans le cadre de développement spécifique
- **WP 3 « Le retour d'expérience et la dissémination »** : consolider et partager le retour d'expérience des entreprises ayant participé ou ayant développé des solutions éco-conçues
- **WP 4 « Futur & Formation »** : susciter de nouvelles initiatives économiques et soutenir la formation et le développement des métiers STEM des polymères et de la plasturgie, en accentuant les aspects d'économie circulaire, de conception circulaire et de durabilité
- **WP 5 « Institutionnalisation »** : envisager la pérennité de l'initiative Circular Design in Plastics sous forme de personnalité juridique dédiée aux questions de conception, au sens large, en fonction de la rencontre des objectifs fixés

2) Caractérisation des déchets B1 en plastique dans les hôpitaux wallons et analyse du contexte législatif et socio-économique de la gestion des déchets plastiques dans les soins de santé en Wallonie

Un focus sur le plastique dans les soins de santé a été réalisé dans le cadre de la mesure 52 de la Stratégie. Deux études ont été effectuées : Une analyse du contexte législatif et socioéconomique de la gestion des déchets plastiques dans les soins de santé en Wallonie et des recommandations pour plus de circularité des plastiques la caractérisation des déchets B1 en plastique dans les hôpitaux wallons.

⁴⁰ Il s'agit d'une méthode simplifiée qui permet de se poser des questions afin de mieux orienter nos choix de consommation en matière de plastiques, réalisée dans le cadre du projet « loop »

Ces études sur les plastiques dans les soins de santé se sont structurées autour de 4 objectifs et axes :

- Décrire la santé, au sens large et en particulier par sous-secteur
- Décrire les contraintes techniques pour l'utilisation des produits en plastique dans le secteur santé
- Décrire les contraintes et obligations réglementaires imposées aux produits en plastiques dans le secteur santé
- Etablir une liste de recommandations pour l'amélioration de la circularité des plastiques dans le secteur santé et au moins pour le secteur hospitalier, dans le contexte socio-économique wallon et par comparaison avec les législations des autres régions belges, selon l'échelle de Lansink

3) Réflexion collective sur l'avenir des Plastiques à Usage Unique en Wallonie : processus de concertation pour créer une vision multipartite, et faire émerger des idées de projets d'innovation techniques, économiques et sociétaux à court ou long terme

Cette réflexion s'est articulée autour du projet Loop, qui avait pour but de diffuser les informations objectives sur la filière plastique en Belgique et en Wallonie. Un site et une campagne de communication ont été réalisés, l'objectif était de diffuser les informations nécessaires pour comprendre quels acteurs de la filière des plastiques et de leurs déchets coexistent en Wallonie, leurs rôles et les difficultés qu'ils traversent.

APPRENTISSAGES POUR CW 2.0

■ Stimuler l'innovation, la recherche et la digitalisation

L'innovation constitue un pilier central de la transition circulaire et de la compétitivité de la filière chimie

■ Accélérer la circularité des matières et des procédés

Une priorité clé de ce secteur est d'accroître la circularité des flux de matières, en ciblant les chaînes de valeur des plastiques, solvants, catalyseurs et sous-produits industriels

■ Relocaliser et consolider les chaînes de valeur

Le maintien et la reconstitution de chaînes de valeur industrielle complètes constituent un enjeu majeur pour la résilience de la filière



CHAÎNE DE VALEUR TEXTILE

CONTEXTE

Dans la 1^{ère} phase de Circular Wallonia, les actions de la chaîne de valeur textile se sont concentrées sur la promotion de l'écoconception, du recyclage et la réduction de l'impact environnemental. **Des actions de sensibilisation ont été menées auprès des designers et industriels**, avec des **études pour évaluer leurs connaissances et besoins** en économie circulaire. Une **approche ACV simplifiée a permis d'analyser l'impact des scénarios classiques** et d'accompagner plusieurs entreprises dans la mise en place d'études ACV. **Les micro-entreprises ont bénéficié d'un soutien via un accompagnement pour développer des projets circulaires**, tandis qu'une analyse des acteurs et des modèles économiques de la réparation textile a été réalisée. **Les flux de textiles en fin de vie ont été cartographiés** pour identifier des pistes de recyclage locales.

POIDS ÉCONOMIQUE

Le secteur textile belge, entendu au sens large (incluant l'industrie textile, l'habillement, le cuir et la chaussure) constitue un pan non négligeable de l'économie belge. Il regroupe 920 établissements et emploie 21 413 travailleurs en 2020⁴¹. Il est important de noter que les données statistiques disponibles restent fortement centrées sur l'échelle belge, ce qui limite la finesse des comparaisons régionales et sectorielles. La répartition géographique de cette activité est néanmoins bien documentée : **la Wallonie possède 16 % des entreprises et 11,5 % des emplois.**

Historiquement, cette répartition n'a pas toujours été aussi marquée. Jusqu'aux années 1960, la Wallonie hébergeait un tissu d'industries textiles particulièrement dense, notamment dans les provinces de Liège et du Hainaut. Bien que fortement restructuré depuis, le secteur textile wallon reste présent : il représente encore 147 établissements en 2020 et conserve un rôle économique non négligeable dans les régions anciennement industrialisées.

Sur le territoire wallon, l'activité textile se distingue par une spécialisation marquée. **63 % des postes de travail se situent dans le sous-secteur de la fabrication d'autres textiles** : linge de maison, tapis, moquette, mais aussi textiles techniques, qui constituent aujourd'hui un marché en croissance. Le second sous-secteur est celui de la préparation de fibres textiles et de la filature, représentant 14 % des emplois.

Ainsi, malgré les mutations importantes traversées au cours des dernières décennies, **l'industrie textile demeure un secteur économique important, tant par le nombre d'entreprises qu'elle mobilise que par sa capacité à maintenir et développer des emplois spécialisés.**

⁴¹ [Rapport FiT'IN. Pour une structuration de la filière textile intersectorielle en Wallonie. Wallonie Design \(2021\)](#)

ACTEURS IMPLIQUÉS



CHIFFRES CLÉS

- 30** entreprises accompagnées dans le cadre de l'accompagnement collectif de micro-entreprises
- 1** guide à l'écoconception réalisé à destination des designers textiles
- 2** études portant sur la réparation des textiles et sur l'intégration de phases de tri et déliassage à l'aide de technologies spécifiques (NIR)

PROJETS PHARES SIGNIFICATIFS

1) **Projet pilote sur l'impact et effet de l'évolution du recyclage pour les entreprises de collecte/tri**

Une évaluation des impacts et les défis pour les entreprises actives dans la collecte et le tri a été réalisée via deux recherches de terrain. Ces études avaient pour objectif d'évaluer si les entreprises devront s'adapter à des évolutions de processus de recyclage probables à l'avenir. Elles ont relevé les adaptations attendues, notamment en termes de technologies, d'organisation des activités, de formation du personnel qu'elles nécessiteraient.

2) **Analyse des flux textiles End of Life**

Une analyse des différents flux textiles (invendus et retours, chutes de production, vêtements professionnels, revêtements de sol et textiles techniques) a été réalisée afin d'établir un état des lieux complet. Un rapport détaillant les quantités entrantes, les catégories de matières, les volumes collectés par canal, les destinations de traitement ainsi que la liste des acteurs consultés a été élaboré. Une réunion de concertation a été organisée avec les parties prenantes pour présenter les résultats et identifier les mesures envisageables. Sur cette base, un plan d'actions structuré a été proposé, comprenant au moins une action engagée par flux.

3) **Étude sur les réparations**

L'étude visait à mieux comprendre et structurer le secteur de la récupération, réutilisation et réparation des produits contenant du textile ou du cuir en Wallonie. Elle a permis de cartographier les acteurs, leurs activités et leurs modèles économiques, d'identifier leurs forces, faiblesses et freins au développement, ainsi que les opportunités du marché, en s'inspirant aussi de bonnes pratiques européennes.

- **Difficultés de connaître la composition des produits textiles**

La composition des matières premières circulaires, principalement des vêtements usagés, pose souvent un défi car il est fréquemment difficile de connaître la composition exacte et l'origine des fibres contenues dans les textiles qu'ils transforment pour prolonger leur cycle de vie et les remettre sur le marché

- **Difficulté de faire décoller le secteur du réemploi et de la réutilisation**

La législation européenne se concentre sur des obligations de recyclage, délaissant, selon les entreprises interrogées, les moyens nécessaires pour développer le secteur de la réutilisation des emballages. Ces entreprises expriment la difficulté de s'imposer face au secteur du recyclage

- **Rôle transversal du secteur textile apportant une plus-value conséquente à d'autres filières**

Cette plus-value existe notamment auprès de la filière biobasée et agro-alimentaire et ouvre des perspectives en matière de textiles biosourcés, de valorisation de fibres végétales locales ou de polymères d'origine renouvelable et de la filière construction, où des débouchés innovants peuvent être développés pour les matières textiles secondaires, notamment comme isolants, renforts de matériaux composites ou géotextiles, en collaboration avec les acteurs de l'économie sociale et les entreprises de revalorisation

⁴² Dans la seconde phase de Circular Wallonia, le textile ne dispose plus d'une filière prioritaire dédiée comme lors de la première phase de Circular Wallonia. Il demeure toutefois une ressource clé, intégrée, de manière transversale, aux quatre filières identifiées.



APPEL À PROJETS « GO CIRCULAR »

Lancé en 2021, l'**appel à projets « Go Circular »** a pour objectif de promouvoir des initiatives en économie circulaire en Région wallonne. Cet appel a joué un rôle de catalyseur pour le **développement de l'entrepreneuriat circulaire** en Wallonie en offrant un financement compris entre 20 000€ et 120 000€. Les objectifs spécifiques de cet appel à projets sont les suivants :

- > Accélérer le déploiement de l'économie circulaire en Wallonie ;
- > Accentuer la recherche, le développement et l'innovation en matière d'économie circulaire ;
- > Favoriser l'intégration de nouveaux business models circulaires au sein des entreprises wallonnes ;
- > Augmenter la visibilité de l'offre de service de la Région wallonne en termes d'accompagnement et de financement à destination des entreprises se tournant vers la circularité.

Après l'évaluation des candidatures, **17 entreprises** ont été retenues comme lauréates pour **la première édition** et **23 pour la seconde**. La seconde édition a proposé de façon plus spécifique un accompagnement personnalisé pour la mise en œuvre des projets.

Les business models circulaires sont devenus des leviers incontournables de la Stratégie Circular Wallonia. Pour maximiser l'impact de l'appel à projets « Go Circular » sur l'économie wallonne, les projets sélectionnés ont pour objectif de **transformer les idées novatrices des entrepreneurs en initiatives concrètes, réalistes et économiquement viables**. Cette approche proactive vise à transformer les défis environnementaux en opportunités économiques, **renforçant ainsi la résilience et la compétitivité de la Wallonie sur la scène internationale**.



● Événement de réseautage Go Circular le 27 novembre 2024

COORDINATEUR



RÉALISATIONS CLÉS

- 1) Visibilité des lauréats à travers notamment du Recueil de cas : Go Learn, vidéos, articles
- 2) Apprentissage pour les lauréats : Webinaires, événements de réseautage et fiches d'apprentissage
- 3) Évaluation d'impacts de l'édition 1 et 2

CHIFFRES CLÉS

40 projets soutenus (sur 173 projets reçus) sur 2 éditions

Budget total pour les 2 éditions (dont l'accompagnement)

2 700 000€

2 événements de réseautage ont été organisés :

Le premier a rassemblé 70 personnes, dont 26 entreprises lauréates et 15 partenaires de CW. Le thème de la journée était la rencontre de l'écosystème au travers d'ateliers interactifs de co-création, de speed meeting, etc. Le second a rassemblé 65 participants, avec une majorité d'entreprises (lauréates et non lauréates)

IMPACTS QUALITATIFS DE L'ACTION

- **Stimulation de l'innovation circulaire au sein des entreprises** : En soutenant des projets concrets et en finançant des démarches ambitieuses, l'appel à projets a encouragé les entreprises wallonnes à expérimenter, tester et structurer de nouvelles approches circulaires adaptées à leurs réalités économiques
- **Montée en compétence des entreprises** : Grâce aux webinaires, retours d'expérience, outils pratiques et accompagnements personnalisés, les lauréats ont consolidé leurs connaissances, professionnalisé leurs démarches et renforcé leur capacité à transformer des idées circulaires en modèles d'affaires viables
- **Visibilisation et diffusion des bonnes pratiques** : La mise en lumière des projets via des cas d'étude, des vidéos, des articles et des événements de réseautage a permis de valoriser les réussites, d'inspirer d'autres entrepreneurs et d'augmenter la visibilité des dispositifs d'accompagnement régionaux

FOCUS SUR UN DES LIVRABLES

Le recueil de cas Go Learn :

Les objectifs du recueil Go Learn sont axés sur la présentation des différentes stratégies d'économie circulaire ainsi que de leurs impacts sociaux, environnementaux et économiques pour la société en général. Structuré en trois parties, il expose d'abord les fondements théoriques de l'économie circulaire, présente ses bénéfices et explore les différentes stratégies circulaires existantes. Ensuite, le cœur de ce recueil se concentre sur les projets des lauréats de l'édition 2 offrant ainsi une source d'inspiration et de motivation pour les lecteurs envisageant une démarche similaire. Enfin, il fournit des outils pratiques pour accompagner les entreprises à passer de la réflexion à l'action. Ces ressources incluent des guides étape par étape, des questionnaires de diagnostic, des modèles de planification, des conseils pratiques et des liens vers des initiatives de soutien et des programmes de financement disponibles en Wallonie.

APPEL À PROJETS « CHANTIERS, SERVICES ET PRODUITS CIRCULAIRES »

Lancé en 2021, l'appel à projets « Chantiers, Services et Produits circulaires » vise à encourager le **déploiement de la circularité dans le secteur de la construction**. Cet appel à projets a contribué à la réalisation des 10 ambitions de Circular Wallonia, notamment la mise en place d'un écosystème économique engagé dans l'économie circulaire, à la mise en capacité du secteur de la construction et au renforcement d'une dynamique pérenne. Il a plus précisément trois objectifs principaux. Le premier est de stimuler la conception de bâtiments et l'exécution de chantiers innovants en appliquant les principes de l'économie circulaire. Le deuxième vise à faire émerger des pratiques pilotes en termes de circularité dans le secteur de la construction, en termes de services accompagnant les chantiers et de développement de produits et matériaux circulaires à destination du secteur de la construction. Le troisième est la diffusion de connaissances et de bonnes pratiques. Par conséquent, ce dispositif a aidé à faire connaître les outils financiers et d'accompagnement en matière d'économie circulaire dans le secteur de la construction.

Après l'évaluation des candidatures, **8 projets** ont été retenus comme lauréats pour la **première édition (2021)**, **13 pour la deuxième (2023)** et **6 pour la troisième (2024)**. La deuxième et la troisième édition ont proposé de façon plus spécifique un accompagnement personnalisé pour la mise en œuvre des projets. Cette troisième édition se terminera fin 2026.

Au total, ce sont **27 projets** qui ont été retenus pour leur caractère innovant, leur potentiel de répliquabilité et leur contribution au déploiement de la circularité au travers de l'ensemble de la chaîne de valeur « construction ». Chaque lauréat a bénéficié d'un accompagnement personnalisé pour renforcer la circularité de son projet tout au long du processus, ainsi que d'un subside de maximum 60 000€ par projet.



COORDINATEUR



RÉALISATIONS CLÉS

- 1) Visibilité des lauréats à travers notamment du Recueil de cas
- 2) Sensibilisation et réseautage via le Comité des Pratiques Circulaires
- 3) Réalisation d'un rapport complet pour les 2 premières éditions, reprenant tous les lauréats, les avancées en matière d'économie circulaire dans la construction, les freins à lever et le potentiel de la construction circulaire (Évaluation d'impacts)

CHIFFRES CLÉS

27 projets soutenus sur 3 éditions

Budget total pour les 3 éditions (dont l'accompagnement) **1 967 000 €**

Environ **40** participants à la dernière édition du Comité de Pratiques Circulaires (novembre 2025)

IMPACTS QUALITATIFS DE L'ACTION

- **Renforcement des capacités et montée en compétence du secteur de la construction** : Le dispositif a permis d'accompagner les acteurs du secteur dans l'intégration concrète de la circularité, notamment grâce à la mise en place de projets pilotes démonstrateurs, à l'accompagnement personnalisé lors de ces 3 éditions, la diffusion de connaissances et de bonnes pratiques
- **Accélération de l'innovation dans le secteur de la construction** : Les 27 projets soutenus se distinguent par leur caractère innovant et leur contribution à la circularité à différentes étapes de la chaîne de valeur
- **Consolidation d'un écosystème circulaire dans le secteur** : Le dispositif a joué un rôle de catalyseur en favorisant la mise en réseau des acteurs (fédérations, entreprises, administrations, bureaux d'études, etc.) notamment à travers les Comités de Pratiques Circulaires

FOCUS SUR UN DES LIVRABLES

Comités des Pratiques Circulaires :

Le Comité des Pratiques Circulaires est un dispositif mis en place pour accompagner les lauréats de l'appel à projets « Chantiers, Services et Produits Circulaires » en Wallonie. Il vise à rassembler régulièrement autour d'une même table les acteurs impliqués dans l'économie circulaire appliquée au secteur de la construction, afin de favoriser les échanges, les collaborations et le partage de bonnes pratiques. La dernière édition en novembre 2025 a rassemblé plus de 40 participants.

Ce Comité contribue à la transition du secteur vers des méthodes plus durables en encourageant l'expérimentation, la mise en réseau et l'émergence de solutions innovantes. Concrètement, le Comité permet aux porteurs de projets de présenter leurs avancées, leurs difficultés et leurs besoins, tout en bénéficiant des retours et de l'expertise des autres membres. Il constitue ainsi un espace dynamique où se construisent des partenariats et où se développent des synergies entre entreprises, filières de réemploi, concepteurs et autres acteurs engagés dans la circularité tels que des administrations, fédérations et pôle de compétitivité. Par son fonctionnement collaboratif, le Comité participe à renforcer l'écosystème wallon de la construction circulaire, à structurer de nouvelles chaînes de valorisation des matériaux et à soutenir l'évolution globale du secteur vers davantage de circularité.

APPEL À PROJETS « IMPLEMENT IT 4 CIRCULARITY »

Dans le cadre de Circular Wallonia et de Digital Wallonia, la Stratégie Digital4CircularWallonia a été initiée en 2022 et a pour objectif général de capitaliser sur le numérique pour accélérer le déploiement de l'économie circulaire dans les chaînes de valeur prioritaires de Circular Wallonia. Dans ce contexte, un appel à projets, nommé « Implement IT 4 Circularity » a été lancé. Il s'agit d'un dispositif qui vise à soutenir et à accélérer le processus de transformation numérique des entreprises par le déploiement de technologies numériques dans une optique d'intégration des principes de l'économie circulaire. Il a pour but de **financer l'accompagnement** des entreprises dans leur appropriation du numérique via l'implémentation de « **Proof of Concepts** » (PoC), démonstrateurs de faisabilité d'un système sous-tendant la mise en place de **technologies numériques contribuant à l'économie circulaire** au sein des entreprises.

La mise en œuvre de ces PoC rassemble un duo : d'une part, l'entité « entreprise » (demande numérique - bénéficiaire) et d'autre part, l'entité « technologique » (offre numérique - expert). Au total, 2 appels à projets ont été menés en vue de financer les 15 projets. Des subventions jusqu'à 75 000 euros par projet ont été versées pour 70 % des coûts totaux du projet.

En 2022, 6 projets ont été lauréats, portés par 9 entreprises bénéficiaires et 5 prestataires avec un focus défini sur les secteurs suivants : construction-eau-énergie.

En 2023, 9 projets ont été lauréats, portés par 9 entreprises bénéficiaires et 12 prestataires avec un focus défini sur les chaînes de valeur prioritaires de Circular Wallonia.

COORDINATEUR IMPLIQUÉ



Agence
du Numérique



RÉALISATIONS CLÉS

- 1) 2 éditions de l'appel à projets « Implement IT 4 Circularity »
- 2) Création d'un pool d'experts qui accompagnent les entreprises dans leur projet en économie circulaire grâce aux technologies numériques
- 3) Livre blanc sur l'évaluation du potentiel des technologies numériques pour l'économie circulaire en Wallonie

CHIFFRES CLÉS

15 projets soutenus sur 2 éditions

33 bénéficiaires

IMPACTS QUALITATIFS DE L'ACTION

- **Accélération de la transition numérique au service de la circularité** : Le dispositif a permis aux entreprises de tester et d'adopter des technologies numériques via des PoC concrets, facilitant leur montée en compétence digitale
- **Création de collaborations structurantes entre entreprises et experts technologiques** : Le modèle en duo (entreprise bénéficiaire et prestataire technologique) a favorisé l'émergence de partenariats complémentaires. Ces collaborations ont stimulé l'innovation, renforcé la compréhension mutuelle des besoins numériques et circulaires, et facilité la co-construction de solutions adaptées
- **Production de démonstrateurs répliquables pour le tissu économique wallon** : Les PoC financés ont généré des preuves de faisabilité utiles pour le secteur (expérimentations concrètes, retours d'expérience, modèles reproductibles). Ces démonstrateurs montrent comment le numérique peut soutenir la circularité, ce qui encourage d'autres entreprises à s'inspirer des bonnes pratiques et contribue à diffuser une culture d'innovation circulaire en Wallonie

FOCUS SUR UN DES LIVRABLES

Exemple de mise en œuvre d'un PoC d'un projet lauréat de l'édition 1 :

« Plateforme d'aide à la décision qui co-optimise les aspects économiques et d'utilisation des ressources de projets de batteries stationnaires, aux phases de conception, opération et rétrofit »

Bénéficiaire : Collignon Eng

Prestataire : Flexide Energy SRL

Budget : 75 000 euros

Timing : 9 mois

La solution consistait en une plateforme intégrant des algorithmes d'optimisation et des jumeaux numériques qui simulent et optimisent le fonctionnement de la batterie, sur différents scénarios d'opération, tout au long de la durée de vie d'un projet, en tenant compte des objectifs économiques et de durabilité de la batterie.

PROJET EUROPEAN CIRCULAR INNOVATION VALLEY (ECIV)

Le projet European Circular Innovation Valley (ECIV) est une initiative ambitieuse financée par le programme Horizon Europe (2024–2029), visant à créer le plus grand écosystème d'innovation en économie circulaire en Europe. Elle couvre 17 régions dans 8 pays, impliquant 19 partenaires, avec une approche collaborative et orientée mission.

ECIV est dirigé par le Gouvernement de Navarre (Espagne), avec des partenaires en Belgique (dont le SPW Économie et ACR+), aux Pays-Bas, en France, en Suède, en Finlande, au Royaume-Uni, et en Lituanie. Toutes les régions impliquées sont reconnues comme Vallées régionales de l'innovation par la Commission européenne.

L'association ACR+ joue un rôle clé dans le transfert de connaissances, la création de communauté, et la stratégie de réplcation des résultats du projet au-delà de sa durée de vie.

ACTEURS IMPLIQUÉS



RÉALISATIONS CLÉS

- 1) Définition d'objectifs spécifiques à atteindre dans le cadre de certaines filières identifiés en tant que prioritaires par les partenaires du projet
- 2) Organisation de réunions de matchmaking entre parties prenantes issus des régions partenaires au projet
- 3) Lancement d'un 1^{er} appel à projets visant à financer le développement d'innovations proches du marché transformant les chaînes de valeur industrielle en 2026

CHIFFRÉS CLÉS

Identification de **6** objectifs stratégiques

Organisation de plus de **10** réunions de matchmaking entre parties prenantes issues des régions partenaires au projet

IMPACTS QUALITATIFS

- **Impact européen et stratégique** : ECIV structure un écosystème interrégional de référence en économie circulaire, renforçant le leadership européen et accélérant la mise à l'échelle de solutions circulaires innovantes
- **Impact territorial pour la Wallonie** : Le projet renforce les capacités d'innovation et de gouvernance de la Wallonie en économie circulaire, facilite l'accès des acteurs wallons à des partenariats européens et soutient l'intégration de solutions circulaires dans les politiques régionales
- **Impact au niveau des connaissances** : Grâce à ACR+, les connaissances, outils et bonnes pratiques sont capitalisées afin de générer des connaissances communes autour de la circularité au niveau des politiques régionales

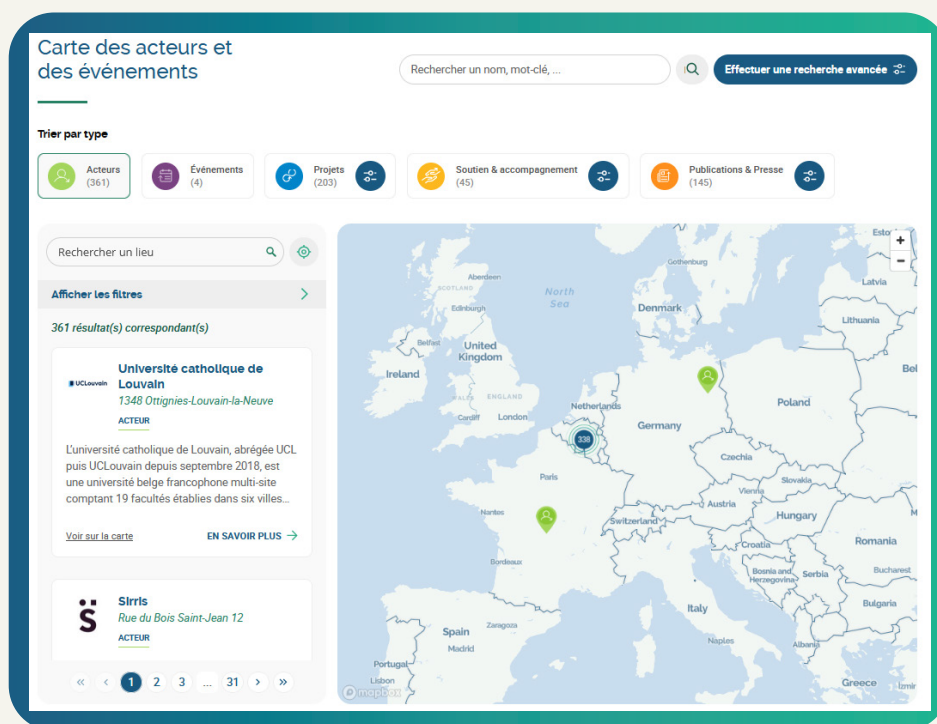
FOCUS SUR UN DES LIVRABLES

Des premiers échanges entre parties prenantes issues des régions partenaires ont pu avoir lieu, grâce à l'organisation de réunions thématiques portant sur les priorités identifiées au sein du projet. Ces focus étaient portés sur les secteurs des métaux, des biomatériaux dans la construction, dans le secteur agroalimentaire et du packaging. Ces bilatérales ont permis aux entreprises régionales de présenter leur initiative innovante et de prendre contact avec des potentiels partenaires interrégionaux. Cela encourage le développement de partenariats et le montage de projets stratégiques à échelle industrielle au niveau européen au sein des secteurs visés.

ÉCOSYSTÈME CIRCULAIRE

L'Écosystème Circulaire est un outil numérique regroupant des acteurs clés, des projets collaboratifs et innovants ainsi que des publications et rapports, des dispositifs de soutien et des événements en Région wallonne dans le cadre de l'économie circulaire.

Il est notamment possible pour les utilisateurs d'identifier un projet, un partenaire de projet, une publication ou un événement en fonction de la matière première (ou matière première secondaire) impliquée ou encore de la pratique de circularité adoptée.



ACTEURS IMPLIQUÉS



Agence
du Numérique



RÉALISATIONS CLÉS

- 1) Outil mis en ligne officiellement le 20 mars 2024
- 2) Développement d'un moteur de recherche avancée permettant d'identifier des projets et partenaires selon les matières premières (primaires ou secondaires) et les pratiques de circularité

CHIFFRES CLÉS

203 projets circulaires innovants renseignés dans l'outil

361 acteurs renseignés dans l'outil

7105 utilisateurs de l'écosystème entre le 20 mars 2024 et le 20 mars 2025
(soit 529 visiteurs par mois et 20 visiteurs par jour pour cette période)

IMPACTS QUALITATIFS

- **Vision régionale plus cohérente et interconnectée** : Le dispositif a permis de faire émerger une vision plus cohérente et interconnectée des initiatives régionales, en mettant en lumière les complémentarités entre projets, entreprises et thématiques
- **Renforcement du réseautage et des synergies** : L'Écosystème a favorisé l'identification de partenaires, de ressources et d'opportunités au sein de l'écosystème wallon de l'économie circulaire. Il a ainsi renforcé les logiques de mise en réseau, de synergies et de collaboration
- **Meilleure visibilité des initiatives circulaires** : L'outil permet une meilleure visibilité de l'écosystème et met en lumière des projets jusque-là peu connus ou isolés

QUINZAINES DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

La Quinzaine de l'économie circulaire constitue un temps fort de mobilisation autour de l'économie circulaire en Wallonie avec des activités et des événements s'adressant à l'ensemble de ses publics cibles.

La première édition (2022) a rencontré un large succès, avec 59 événements répartis sur tout le territoire wallon, portés à la fois par les partenaires de la Stratégie et par de nombreuses entreprises et ASBL. Elle a rassemblé plus de 1 200 participants, qui ont salué la diversité et la richesse du programme.

La seconde édition (2023) a confirmé cette dynamique, avec près de 65 événements et plus de 1 700 participants, et a introduit un week-end spécifiquement dédié aux citoyens. L'événement de clôture a réuni plus de 200 acteurs, en présence des ministres co-pilotes de la Stratégie.

La troisième édition (2024), a poursuivi l'ancrage de cette initiative avec 30 événements organisés autour de journées thématiques, deux journées uniquement dédiées aux visites et un weekend citoyen, pour un public de plus de 2000 personnes au total.

Les Quinzaines ont pu rencontrer un si grand succès grâce au soutien des partenaires de la Stratégie Circular Wallonia mais aussi des acteurs actifs dans la thématique qui ont organisé des événements chaque année et ont également relayé l'initiative.



COORDINATEUR

RÉALISATIONS CLÉS

- 1) 3 éditions de la Quinzaine de l'économie circulaire
- 2) Organisation de 2 week-end citoyens

CHIFFRÉS CLÉS

± 4900 participants aux 3 éditions

± 154 événements durant les 3 éditions

450.000 personnes ont vu la campagne de la Quinzaine de l'EC 2024 sur Facebook

IMPACTS QUALITATIFS

- **Mobilisation et mise en réseau** : les 3 éditions de la Quinzaine ont fédéré un large éventail d'acteurs publics, privés et associatifs, renforçant les dynamiques de collaboration et le sentiment d'appartenance à un écosystème régional de l'économie circulaire
- **Communication sur les projets circulaires wallons** en cours et sur les **avancées wallonnes**, permettant les synergies et la mise en avant du potentiel wallon
- **Sensibilisation et information** de publics de tous types sur l'économie circulaire

4.3. Éléments d'évaluation

Deux éléments d'évaluation ont été réalisés durant la première phase de Circular Wallonia. D'une part, une étude a été réalisée afin d'**évaluer qualitativement cinq dispositifs d'accompagnement** issus de la première phase de Circular Wallonia (2021-2025). D'autre part, une **méthode d'évaluation de l'impact économique, social et environnemental** a été développée et éprouvée sur le projet Reverse Metallurgy.

4.3.1. Analyse des cinq dispositifs d'accompagnement issus de la première phase de Circular Wallonia (2021-2025)

L'analyse des cinq dispositifs s'est articulée autour de deux questions principales évaluant :

- La capacité des dispositifs à répondre aux besoins et enjeux des entreprises
- La pertinence des dispositifs, c'est-à-dire l'adéquation des résultats avec les objectifs fixés

Cette étude met en évidence une **atteinte globalement satisfaisante des objectifs fixés**, tant en termes de réponse aux besoins des entreprises que de pertinence des résultats.

Le dispositif des **facilitateurs en symbiose industrielle** a permis de sensibiliser les entreprises et de lancer des premières initiatives locales, mais son caractère pilote, sa durée limitée et la petite échelle territoriale ont freiné l'émergence de synergies concrètes et durables. Les entreprises ont identifié plusieurs freins opérationnels, notamment logistiques ou réglementaires, qui ont parfois limité la concrétisation de projets. Des pistes d'amélioration majeures consistent en l'élaboration d'une méthodologie régionale harmonisée, l'élargissement des zones d'intervention et la mise en place d'outils numériques de mise en relation.

Le dispositif « **Implement IT 4 Circularity** » est celui qui répond le plus pleinement aux besoins des entreprises. Grâce à un soutien financier ciblé et à une grande simplicité d'utilisation, il leur a permis d'expérimenter des projets numériques en économie circulaire avec un risque limité. Les entreprises ont apprécié l'accès facilité à l'expertise technologique et la diversité des Proof of Concepts financés. Les limites concernent surtout la rentabilité incertaine des projets, le manque de ressources internes pour les poursuivre et le besoin d'un accompagnement complémentaire après la phase pilote. Malgré ces points, les objectifs du dispositif sont atteints de manière satisfaisante.

Pour l'**appel à projets « Chantiers, services et produits circulaires »**, l'évaluation montre une réponse inégale aux besoins des entreprises. Si le soutien financier favorise la prise de risque et l'innovation, la lourdeur administrative, la temporalité du dispositif et l'arrivée parfois tardive de l'accompagnement méthodologique compliquent la mise en œuvre, en particulier dans le cadre de chantiers soumis à des aléas sectoriels. Les résultats sont néanmoins en cohérence avec les attentes, surtout pour les projets de services circulaires, plus facilement pérennisés et générateurs d'impacts économiques et organisationnels. Les projets de chantiers circulaires souffrent davantage de difficultés à installer durablement les nouvelles pratiques.

Le programme de **formation CIRCO**, fondé sur le design thinking, a été bien reçu pour sa capacité à renforcer la compréhension des pratiques circulaires et à faire émerger des leviers d'actions concrets. Les entreprises ont apprécié la dynamique de groupe et l'expertise des formateurs, même si le contenu a été perçu comme parfois trop théorique, peu pratique et exigeant en temps. L'absence d'accompagnement post-formation limite la concrétisation des projets identifiés, tandis que l'adoption durable des pratiques dépend fortement de l'engagement des dirigeants. Malgré ces limites, les critères d'évaluation ont été atteints.

Enfin, le dispositif « **Circular Design in Plastics** » a fourni un accompagnement apprécié pour son expertise, sa rapidité et son faible coût. Les entreprises ayant bénéficié d'un accompagnement approfondi ont davantage adopté et pérennisé des pratiques circulaires. Le taux de participation est resté limité, en partie en raison du contexte économique du secteur et de contraintes spécifiques. La formule « diagnostic » n'a pas été optimale pour jouer pleinement un rôle d'incitation vers un parcours plus complet. L'impact pourrait être encore renforcé par un accompagnement complémentaire après la formation, lorsque les entreprises souhaitent poursuivre la mise en œuvre.

En conclusion, **les cinq dispositifs ont contribué à sensibiliser, accompagner et soutenir les entreprises dans leur transition vers l'économie circulaire**. Toutefois, **des défis persistent** concernant la pérennisation des pratiques, l'opérationnalisation concrète des actions et l'adéquation de certains formats aux réalités du terrain.

4.3.2. Méthode d'évaluation de l'impact économique, social et environnemental du projet « Reverse Metallurgy »

Cette méthode a été développée et éprouvée sur le projet « Reverse Metallurgy » en 2024. L'analyse d'impact avait pour **objectif d'évaluer les effets économiques, sociaux et environnementaux générés** par les projets soutenus dans le cadre de la Circular Wallonia, ainsi que d'identifier les leviers susceptibles d'améliorer ces impacts tant au niveau de chaque projet qu'à l'échelle de la Région wallonne. Elle s'inscrivait dans **un périmètre d'étude couvrant une période de trois ans, incluant des dimensions économiques, sociales, environnementales, technologiques et industrielles**. L'analyse intégrait également des projections visant à anticiper l'évolution des impacts jusqu'à la stabilisation industrielle des projets. L'ensemble des projets concernés se trouvait à des stades de maturité divers, allant de la phase de recherche aux phases pilotes ou démonstrateurs, jusqu'aux projets ayant atteint un niveau industriel. Reverse Metallurgy illustre la manière dont des investissements structurants peuvent contribuer à sécuriser des approvisionnements critiques, enjeu au cœur du CRM Act et du Clean Industrial Deal.

L'analyse fournit une base utile mais partielle, car elle repose sur les données disponibles au moment de l'étude et ne couvre pas encore la pleine maturité industrielle de certains projets. Par ailleurs, certains effets induits n'étaient pas pris en compte, tels que la création et le partage de nouvelles connaissances, les apprentissages organisationnels, l'établissement de partenariats entre entreprises et centres de recherche, ou encore l'amélioration de l'image régionale.



4.4. Retours d'entreprises et de l'écosystème

4.4.1. Avancées

Création d'un écosystème d'acteurs

L'élaboration de la première phase de la Stratégie Circular Wallonia a été extrêmement participative et inclusive pour toutes les parties prenantes. **La Stratégie a bénéficié d'un pilotage transversal, mobilisant les différentes compétences concernées (Economie, Emploi et Environnement).** Durant la phase de mise en œuvre de la Stratégie de nombreux événements, formations, workshops, ont été organisés. Une gouvernance inclusive et efficace s'est également dessinée avec un grand nombre d'acteurs informés et considérés comme parties prenantes, les incluant intégralement dans le suivi de la mise en œuvre. **Cette première phase de la Stratégie a permis de tester, de fédérer et de structurer des écosystèmes circulaires. Cet ensemble d'acteurs forme aujourd'hui un écosystème riche, varié, solide et prêt à concrétiser et à générer de l'impact autour de la thématique de l'économie circulaire.**

Progression de la connaissance de l'économie circulaire au sein des entreprises wallonnes

Le baromètre indique que 65,6 % d'entreprises wallonnes connaissent le concept d'économie circulaire (78 % dans les grandes entreprises). En outre, **les dispositifs d'accompagnement tels que CIRCO, Circular Design in Plastics ou les facilitateurs en symbioses industrielles lancés durant la première phase ont permis d'informer et de renforcer les connaissances des entreprises sur l'économie circulaire.** De nombreux événements ont d'ailleurs été organisés par ces intermédiaires. Des **collaborations entre entreprises et experts thématiques ont été encouragées afin de surmonter des défis techniques et structurer des projets.** En plus d'une sensibilisation accrue, les entreprises ont une perception positive de l'économie circulaire et la voient comme une opportunité intéressante pour le développement de leur business.

Soutien financier apprécié

En termes d'adoption de pratiques circulaires mais aussi de leur pérennisation, le manque de ressources humaines ou matérielles a souvent été soulevé par les entreprises. **Les dispositifs de financement, tels que les appels à projets (« Go Circular », « Implement IT 4 Circularity », « Chantiers, services et produits circulaires ») ont donc été largement salués. Ils ont permis de tester des solutions innovantes en limitant les risques financiers.** De nombreux projets comme des adaptations des procédés, le développement de nouveaux produits/services, la mise en place de business models liés à l'économie de la fonctionnalité ont été mis en œuvre et ont été considérés comme viables à long terme.

4.4.2. Difficultés et attentes

Dans un contexte de perte de compétitivité industrielle en Wallonie et en Europe, marqué par la volatilité des marchés, la pression sur les coûts énergétiques, la concurrence internationale et une dépendance accrue aux matières premières critiques, **les entreprises soulignent l'importance d'un accompagnement administratif qui tienne pleinement compte des contraintes industrielles et des enjeux de compétitivité actuels.** Dans cette perspective, le renforcement des capacités locales, combiné à une simplification administrative ciblée constitue un levier incontournable pour soutenir la résilience et l'innovation des acteurs industriels.

Stimuler la demande et les marchés publics

Les entreprises indiquent que, dans la pratique, le critère du prix demeure très souvent prépondérant, ce qui peut limiter l'intégration de critères de circularité. **Il est essentiel de faire progresser les cahiers des charges vers des marchés réellement responsables, intégrant des clauses circulaires telles que la recyclabilité des matériaux, leur origine, leur labélisation ou l'introduction progressive d'exigences de matière de réemploi.** Parallèlement, la demande des consommateurs pour des produits circulaires reste faible car ceux-ci sont encore peu sensibilisés aux bénéfices de la consommation circulaire. Une meilleure valorisation des initiatives circulaires couplée à une meilleure connaissance de la thématique des pouvoirs adjudicateurs, est nécessaire pour stimuler cette demande.

Cadres réglementaires complexes

La progression de l'économie circulaire reste freinée par des cadres réglementaires complexes et fragmentés. **Les entreprises doivent composer avec une multitude d'exigences légales (environnementales, sectorielles, fiscales ou encore liées aux marchés publics) qui manquent parfois de cohérence et rendent difficile la mise en œuvre de projets circulaires.** Cette complexité, à laquelle s'ajoute des procédures longues et des obligations parfois inadaptées aux modèles circulaires, constitue un obstacle majeur pour développer certaines pratiques.

Incitants financiers

Le coût parfois plus élevé des matériaux recyclés constitue un frein pour certaines entreprises, qui identifient un besoin d'incitants permettant de renforcer leur attractivité économique. Le développement de l'économie circulaire en Wallonie est également entravé par plusieurs barrières techniques, logistiques et culturelles. Sur le plan technique, l'absence de standardisation, qu'il s'agisse de labels, de consignes ou de certifications, limite la confiance des acteurs et complique la mise en place de chaînes logistiques cohérentes. À cela s'ajoutent des obstacles logistiques importants, notamment la pénurie d'espaces adaptés pour le stockage, le tri ou le démontage, essentiels aux activités de réemploi et de recyclage. Enfin, certains acteurs soulignent que l'adoption de nouvelles pratiques peut nécessiter une évolution des habitudes organisationnelles et opérationnelles.

Lever ces obstacles nécessite une action coordonnée du gouvernement, des administrations, des fédérations et des acteurs économiques. Circular Wallonia fournit un cadre stratégique qui peut être consolidé en adoptant ces recommandations, favorisant ainsi une économie régionale plus compétitive, résiliente et durable. Un portage institutionnel fort apparaît indispensable afin de créer un cadre propice au partage des pratiques et des opportunités, à la massification des solutions circulaires et à leur intégration dans les usages courants du secteur.

Préparation des entreprises aux nouvelles réglementations

De nombreuses directives, règlements, normes européennes sont ou vont entrer en vigueur et amèneront les entreprises wallonnes à s'adapter rapidement afin de maintenir leur avantage compétitif sur les scènes européenne et internationale. **Il est donc essentiel de préparer autant les industries que les PME aux nouvelles réglementations et futures orientations.** Ce sera plus difficile pour les petites structures qui demandent un accompagnement plus ciblé.

Les leviers d'information et d'accompagnement seront à activer par filières prioritaires pour une diffusion efficace et sectorielle (ESPR, Passeport numérique, ...)

5. Bilan et perspectives

5.1. Bilan global de la 1ère phase de la Stratégie

La première phase de la Stratégie Circular Wallonia, lancée en 2021, a **profondément structuré la dynamique wallonne en matière d'économie circulaire**. Elle a posé les bases d'une approche intégrée et cohérente, en rassemblant un large écosystème d'acteurs publics, économiques et académiques autour d'une ambition commune : faire de la circularité un levier de création de valeur, de compétitivité et d'emplois durables.

Grâce au Plan de Relance wallon, plus de **400 entreprises ont été financées et 1 700 personnes ont été formées à l'économie circulaire**. Ces investissements ont touché un large éventail de thématiques, allant de l'écoconception à l'économie de la fonctionnalité, en passant par les symbioses industrielles, la gestion des flux de matières, le recyclage avancé ou encore l'innovation collaborative.

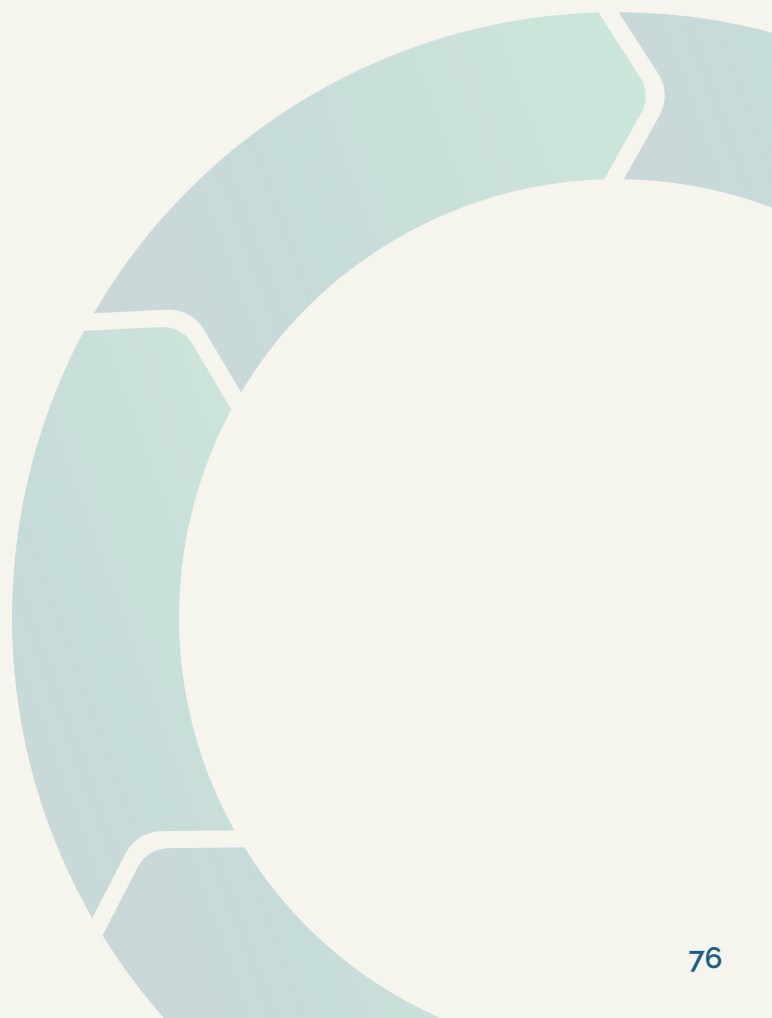
La Stratégie s'est appuyée sur **des dispositifs phares** tels que les appels à projets « Go Circular » et « Chantiers et services circulaires », les programmes sectoriels d'écoconception, notamment pour les plastiques et les métaux, ou encore les outils d'analyse de flux de matières, d'empreinte hydrique et de cartographie des ressources. L'ensemble a contribué à structurer progressivement des chaînes de valeur prioritaires et à soutenir la maturation de projets concrets et innovants. Ces dispositifs ont également permis de révéler des opportunités industrielles concrètes, notamment dans le recyclage avancé, la remanufacture et la digitalisation des procédés, renforçant le positionnement de la Wallonie dans des segments stratégiques à haute valeur ajoutée. L'un des acquis majeurs de cette phase réside dans la constitution d'une véritable communauté de pratiques. **La plateforme numérique « Écosystème circulaire »** illustre ce dynamisme en recensant plus de 300 acteurs, dont un grand nombre d'entreprises et de centres de recherche, et en donnant de la visibilité à plus de 200 projets circulaires répartis sur tout le territoire. Ces projets couvrent des filières variées, telles que les métaux, l'agroalimentaire, les plastiques, la construction ou encore les textiles, et mobilisent des pratiques allant de l'écoconception au réemploi, en passant par l'optimisation des opérations et les nouveaux modèles économiques.

La première phase a également marqué un **tournant culturel important** : selon le [Baromètre de l'économie circulaire](#) 2024, 63,9 % des entreprises connaissant l'économie circulaire la considèrent désormais comme une opportunité plutôt qu'une contrainte. Cette évolution, fruit d'un travail d'accompagnement, de sensibilisation et de mise en réseau, représente un acquis essentiel pour la poursuite de la Stratégie. Elle témoigne d'une appropriation croissante des enjeux et d'une prise de conscience du potentiel économique associé aux approches circulaires. La Stratégie a permis, au fil de sa mise en œuvre, d'améliorer l'appréhension des chaînes de valeur clés et d'identifier un potentiel industriel significatif, confirmant ainsi la pertinence d'un pilotage articulé entre filières et leviers transversaux.

Cependant, plusieurs **limites** ont été identifiées. Certains dispositifs présentaient des marges d'amélioration en termes de lisibilité et de coordination, en particulier pour les PME, ce qui a mis en évidence la nécessité d'une clarification accrue des parcours d'accompagnement. Par ailleurs, l'utilisation des différents leviers du policy mix pourrait être optimisée afin de renforcer l'effet de levier global de la Stratégie. Enfin, un alignement plus fort avec les mécanismes européens permettrait d'amplifier l'impact des actions et de renforcer la cohérence avec les initiatives européennes émergentes telles que le Clean Industrial Deal, le Critical Raw Materials Act ou le Circular Economy Act.

Ces constats ont conduit à **repenser les fondements méthodologiques** pour la phase 2025-2029. L'objectif est désormais de passer d'une logique d'essaimage à une dynamique de **massification**, de renforcer la cohérence entre les actions transversales et les dynamiques de filières, de concentrer l'action publique sur les leviers à plus fort impact économique et industriel, et de mieux articuler les politiques régionales avec les grandes orientations européennes. La Déclaration de Politique Régionale 2024-2029 inscrit clairement cette ambition en réaffirmant la volonté du Gouvernement wallon de consolider les acquis de Circular Wallonia tout en amplifiant son impact économique, territorial et industriel. Elle confie à la seconde phase la mission d'intensifier le soutien aux filières stratégiques, de renforcer la souveraineté industrielle wallonne et de soutenir la création d'emplois durables.

En définitive, cette première phase a permis de **coordonner, amplifier et structurer la dynamique régionale en économie circulaire**. Elle a contribué à la montée en puissance des initiatives opérationnelles pour les entreprises, à une meilleure connaissance du fonctionnement des chaînes de valeur prioritaires et à un développement notable des compétences des parties prenantes. Elle a créé les conditions nécessaires pour que la transition circulaire devienne un levier majeur de développement économique durable en Wallonie. **La seconde phase pourra s'appuyer sur ces fondations solides pour franchir une nouvelle étape : celle de la massification, de l'impact et de la consolidation industrielle.**



5.2. Recommandations clés pour la phase 2025-2029

Afin de renforcer l'impact de Circular Wallonia et de tirer pleinement parti des enseignements de la première phase, plusieurs orientations prioritaires se dégagent pour structurer la Stratégie 2025-2029.

Tout d'abord, **il est indispensable d'améliorer la cohérence et la lisibilité des dispositifs**. Les entreprises doivent pouvoir identifier rapidement les ressources qui leur sont destinées. Cela implique de simplifier les parcours, de clarifier les rôles des opérateurs en leur permettant d'être facilement identifiables. Cette rationalisation permettra de concentrer l'effort public et d'en accroître l'efficacité.

Par ailleurs, **les moyens gagneraient à être priorisés vers des projets au potentiel de transformation industrielle le plus élevé**. Il s'agira de privilégier des initiatives structurantes capables de transformer durablement les filières clés (métaux, chimie, construction, agroalimentaire biobasé et eau). L'objectif est de renforcer la valeur ajoutée créée en Wallonie, de réduire la dépendance aux matières premières critiques et de stimuler l'émergence d'écosystèmes industriels résilients. L'activation systématique de leviers transversaux, tels que l'innovation, la commande publique, le financement ou les compétences, sera déterminante pour démultiplier l'effet des actions sectorielles. Ces actions devront prioritairement contribuer à renforcer la souveraineté industrielle wallonne, en sécurisant les approvisionnements, en consolidant les capacités de production locales et en réduisant les dépendances vis-à-vis de marchés extérieurs volatils.

De plus, **la mise en place d'un socle commun d'indicateurs constitue un enjeu majeur**. L'absence d'outil de suivi harmonisé a limité, lors de la première phase, la capacité à mesurer précisément l'impact des actions. L'élaboration d'un référentiel partagé, compatible avec les cadres européens, permettra d'améliorer la gouvernance, d'assurer une transparence accrue et de démontrer clairement les bénéfices économiques, environnementaux et sociaux de la transition circulaire.

Dans le même esprit, **un ancrage plus fort au niveau européen s'impose**. Les nouvelles orientations, telles que le Clean Industrial Deal, le Critical Raw Materials Act ou le Circular Economy Act, constitueront autant d'opportunités pour positionner la Wallonie dans les dynamiques industrielles et réglementaires en cours. Pour ce faire, il est essentiel de renforcer la veille et l'articulation stratégique entre les niveaux régionaux, national et européen. Une participation proactive aux mécanismes européens permettra de mieux positionner la Wallonie sur les projets européens de RDI, les alliances industrielles et les financements dédiés aux matières premières critiques et à l'industrie bas carbone.

En parallèle, la montée en compétences devra être amplifiée. La massification des pratiques circulaires passera par un renforcement des savoir-faire techniques et organisationnels, l'élargissement de l'offre de



formation, une collaboration accrue avec les centres de recherche et la valorisation des nouveaux métiers de la circularité. Cette dynamique contribuera à développer un capital humain apte à soutenir des transformations industrielles de grande ampleur.

D'autre part, la gouvernance de la Stratégie doit être simplifiée, pour plus de lisibilité, et consolidée autour des enjeux majeurs des filières et des entreprises. A cet effet, la gouvernance de la nouvelle phase de la Stratégie devrait inclure une représentation accrue des fédérations dans les instances de gouvernance afin de mieux répondre aux besoins des entreprises.

Enfin, il sera crucial d'accroître la mobilisation des entreprises grâce à des instruments incitatifs renforcés. Cela passe par une utilisation plus ambitieuse de la commande publique circulaire, par des mécanismes de financement adaptés aux investissements productifs et par un accompagnement renforcé des modèles circulaires. L'objectif est de consolider la bascule amorcée lors de la première phase et de favoriser l'intégration durable de la circularité dans les stratégies industrielles.

En suivant ces recommandations, la seconde phase de Circular Wallonia pourra franchir un cap déterminant : **passer de l'expérimentation à la transformation systémique, accroître l'impact économique et territorial de la circularité et consolider la place de la Wallonie au sein des chaînes de valeur européennes en pleine transformation, en misant sur la circularité comme vecteur de compétitivité et comme levier pour sécuriser l'accès aux matières premières et renforcer la souveraineté industrielle régionale.**





Colophon

Rédaction :

Service public de Wallonie
SPW EER (Economie, emploi, recherche)
Cellule de coordination de la Stratégie de déploiement de l'économie circulaire

ISSN : 3118-5657 (N)

Contact : economiecirculaire@spw.wallonie.be

Site web : www.economiecirculaire.wallonie.be

N° d'entreprise : 0316381138

Adresse :

Boulevard Cauchy 43-45
5000 Namur

Édité en : 2026

Éditeur responsable :

Lionel Bonjean, Directeur général du SPW EER
Boulevard Cauchy 43-45
5000 Namur

Auteurs et images : ©Circular Wallonia, 2026

Le texte engage la responsabilité seule des auteurs. L'éditeur s'est efforcé de régler les droits relatifs aux illustrations conformément aux prescriptions légales. Les détenteurs de droits qui, malgré ces recherches, n'auraient pu être retrouvés sont priés de se faire connaître à l'éditeur.

Droit de traduction et de reproduction : Droits de traduction et de reproduction réservés pour tous pays. Toute reproduction, même partielle, du texte ou de l'iconographie de cet ouvrage est soumise à l'autorisation écrite de l'éditeur.

Pour toute question, vous pouvez joindre le téléphone vert du SPW :

1718 (pour les francophones) et 1719 (pour les germanophones).

